N° 126 MARS 1930.

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE

Directeur : M.-V. BERNADOT, O. P.

LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

Considérations sur le péché originel [1]

(Suite et fin)

« Il est sans doute qu'il n'y a rien qui choque plus notre raison que de dire que le péché du premier homme ait rendu coupables ceux qui, étant si éloignés de cette source, semblent incapables d'y participer. Cet écoulement ne nous paraît pas seulement impossible, il nous semble même très injuste; car qu'y a-t-il de plus contraire aux règles de notre misérable justice que de damner éternellement un enfant incapable de volonté, pour un péché où il paraît avoir si peu de part, qu'il est commis six mille ans avant qu'il fût en être? Certainement rien ne nous heurte plus rudement que cette doctrine, et cependant, sans ce mystère, le plus incompréhensible de tous, nous sommes incompréhensibles à nous-mêmes. Le nœud de notre condition prend ses replis et ses tours

(1) Voir *Vie Spirituelle*, février 1930, pp. 113-130.

dans cet abîme, de sorte que l'homme est plus inconcevable sans ce mystère que ce mystère n'est inconcevable à l'homme (1). »

Saint Thomas souscrirait ces pensées, lui qui a mis toute son application, non à pénétrer le mystère au point de le rendre tout à fait compréhensible, mais à démontrer qu'il n'est ni impossible en réalité ni inconcevable à l'esprit.

III

La grande doctrine de l'incorporation au premier homme

Saint Augustin a bien marqué, par un de ces contrastes auxquels il se complaît, la différence qu'il y a entre la façon dont nous contractons le péché originel et celle dont nous contractons les péchés actuels. Ceux-ci nous viennent par imitation, celui-là par contagion. Les péchés personnels sont imités d'autrui; le péché originel, hérité (2).

Nous sommes donc ici, c'est certain, en présence d'une hérédité. Or, les cas de ce genre, nombreux et indéniables, sont toujours enveloppés de mystère. Ce qui rend pourtant celui-ci tout à fait singulier, différent des autres et plus difficile à concevoir, c'est qu'il suppose la transmission de ce qui semble le moins transmissible, savoir le péché. Cette chose lamentable, qu'on eût pu croire strictement personnelle et absolument inaliénable, au même titre que la volonté qui s'en rend coupable, comment comprendre qu'elle puisse passer de père en fils? C'est là

(1) Pascal, *Pensées*, éd. Brunschvicg, n° 434.

(2) « Communicare in culpa vel per originem vel per imitationem. » II[a] II[ae], qu. 81, art. 2, sol. 1.

tout le problème. Et vouloir le résoudre uniquement par l'hérédité, c'est nécessairement faire fausse route, dit saint Thomas, car, plus vous insistez sur l'idée d'hérédité, plus vous écartez celle de responsabilité et, par conséquent, celle même de culpabilité. D'aucuns ont voulu dire que l'âme est transmise par génération, de sorte que, si elle est gâtée dans les parents, il faudra bien qu'elle le soit aussi dans les enfants. D'autres, voyant parfaitement que les âmes ne s'engendrent pas mais doivent être créées par Dieu une à une, ont cherché une autre explication d'après une meilleure philosophie. C'est le corps, disent-ils, qui est engendré et transmis, mais, comme il a avec l'âme une union substantielle, s'il est vicié dans quelques-uns de ses éléments originels, à son contact l'âme le sera aussi. Cela est vrai et peut expliquer comment chaque individu porte en soi la peine du désordre de ses ancêtres, mais non comment il est coupable de leur faute.

Il faut à toute force prendre une autre route si l'on veut pénétrer ce mystère (1). Il est nécessaire de dépasser la notion même de transmission pour s'élever à l'idée d'une sorte de communion dans la faute. On ne saisit pas ce qu'il faut saisir si l'on veut seulement voir le fils succéder à son père; il faut le voir s'identifier d'une certaine manière avec lui, de telle sorte qu'ils soient, non pas seulement l'un à la suite de l'autre, mais l'un dans l'autre, pour ainsi dire, et comme incorporés l'un à l'autre. Autrement dit, il s'agit de découvrir, à travers la succession des générations humaines et sous la distinction des personnes, une communauté plus profonde, unissant radicalement toute la multitude des humains en un grand corps vivant, étroitement relié à son chef.

Toute l'humanité considérée comme un seul homme,

(1) « Alia via procedendum est. » II[a] II[ae], qu. 81, art. 1, concl.

et dans cette immense unité le péché s'écoulant, ainsi que la nature, de la tête dans les membres, telle est la grave conception, la voie explicative vraiment nouvelle dans laquelle s'est engagée la théologie catholique, à la suite de saint Thomas, avec d'autant plus d'assurance qu'on s'aperçoit sans peine que c'est là interpréter les choses comme la sainte Écriture les enseigne par la plume inspirée de saint Paul.

1. *Tout le genre humain fait corps avec le premier homme*

Sur ce thème capital il y aurait évidemment beaucoup à dire, beaucoup plus que nous ne pouvons le faire ici (1). Saint Thomas lui-même, à son habitude, indique et suggère plus qu'il ne développe.

Pour concevoir l'incorporation de tous les humains à leur premier père, il a présents à l'esprit plusieurs modèles qui sont, d'ailleurs, assez différents les uns des autres, et qu'il faut, semble-t-il, corriger et compléter les uns par les autres si l'on veut se faire une idée très approfondie de la grande réalité en cause. Les exemples, en effet, ne manquent pas, de ces rassemblements et groupements d'entités individuelles en de véritables unités supérieures où la multitude des êtres qui composent le tout est comptée comme un seul être. Suivant une analogie devenue tout à fait classique, mais qui précisément a peut-être perdu, par l'usage même, de sa valeur significative, les éléments composants de ces sortes d'unités

(1) A ce propos, nous croyons devoir rappeler que toutes ces considérations sur le péché originel ne sauraient offrir au lecteur une complète théologie du sujet. Elles sont tirées de notes et commentaires sur le traité de saint Thomas, et faites, par conséquent, pour être lues et méditées en marge des articles de ce traité.

sont considérés comme les membres d'un même corps. Ainsi, parmi les humains, il n'est personne qui ne soit agrégé et incorporé, de fait, à plusieurs de ces unités, et ne fasse corps avec des semblables, consanguins, compatriotes ou concitoyens, compagnons ou convives, confrères, collègues ou coreligionnaires, et ainsi de suite. Autant de corps de sociétés, comme on dit, où vient réellement s'agrandir et se dilater la vie des individus.

Malgré leur diversité, ces différents corps semblent pouvoir se ramener à deux types extrêmes, dont l'un est surtout d'ordre matériel et organique, et l'autre, principalement d'ordre spirituel et mystique, ce qui ne veut pas dire moins réel. La raison même suffit à nous faire découvrir la réalité du premier, et, lorsque saint Thomas en parle, c'est toujours d'après un axiome du philosophe Porphyre. La foi seule nous peut convaincre de la réalité du second, et saint Thomas n'en parle jamais que d'après la révélation de l'apôtre Paul. D'un côté donc, l'unité des hommes dans leur espèce; de l'autre, leur unité dans le Christ. Tous les êtres d'une même espèce ne font qu'un dans leur espèce et celle-ci est comme un seul être qui se développe dans l'espace et qui se perpétue dans le temps. Et, plus hautement encore, tous les fidèles ne font qu'un avec Jésus-Christ, ils sont membres les uns des autres, un seul corps mystique avec leur divin chef, et le même Christ se continuant dans toute la sainte Église.

L'espèce humaine, la société chrétienne, voilà donc les deux grands exemples qui, joignant leur lumière, sont de nature à éclairer puissamment dans notre esprit l'immense réalité de notre incorporation au premier homme. Cette incorporation emprunte effectivement quelque chose des deux autres. Par les éléments tout matériels qu'il implique, par la communauté et par la continuité tout organiques sur lesquelles il se fonde, par les liens de la chair et

du sang qu'il suppose et qu'il crée, on peut dire que notre rattachement au premier père se présente comme l'expression même de l'unité spécifique et n'est que le cas le plus fameux de la participation des individus à leur espèce. Notre croyance, d'ailleurs, nous rend à cet égard plus affirmatifs que ne ferait la science toute seule. Comme nous apprenons, en effet, par la foi que toutes les races humaines ont une commune origine et sortent d'une souche unique, l'unité du genre humain nous apparaît réalisée au plus haut degré, l'incorporation, absolument universelle, et l'union des membres à la tête, aussi étroite que possible. Car, si les choses sont telles, il faut comprendre que pendant un temps Adam a été véritablement, à lui seul, toute l'humanité. Et il faut comprendre aussi que, le reste du temps, la nature humaine n'est pas autre chose, à mesure qu'elle s'accroît, que ce qu'elle était en son principe. Éclatant et singulier exemple de toute une multitude d'êtres dont chacun recommence et rejoint, à travers tant de siècles écoulés, son premier parent pour s'attacher à lui avec autant de véhémence qu'il adhère à sa propre nature !

A côté de cela pourtant, il faut évoquer autre chose de plus considérable. Ce grand corps d'humanité, si l'on regarde tout le spirituel qui est incarné dans chacun de ses membres, et les fins sublimes auxquelles il est destiné bien qu'on l'en voie cependant destitué, fait nécessairement songer à cette autre grande unité dans laquelle il a le bonheur d'être ressaisi et la grâce d'être restauré, l'unité dans le Christ. La communauté incorporée en Adam a, en effet, ceci de particulier qu'elle est, comme dit Pascal, « un corps de membres pensants » (1) : elle renferme donc assez de spiritualité pour « figurer » — c'est le

(1) *Pensées*, n^os^ 473-476.

moins qu'on puisse dire (1) — notre regroupement dans le Christ Jésus. Cela donne à entendre que nous sommes conformes à Adam par la nature de même que nous sommes conformes à Jésus par la grâce. C'est dire que nous ne tenons pas de notre premier père que par des liens charnels, mais aussi par une ressemblance spirituelle. Il nous a portés en lui, et perdus avec lui, en vertu même de sa primauté originelle, comme Jésus-Christ nous a assumés et sauvés en lui par la force incommensurable de sa charité. Encore une fois, un pareil rapprochement donne infiniment à penser, si l'on a soin, bien entendu, de sauvegarder toutes les proportions et quant à la grandeur personnelle et quant à la contenance respective des deux grands chefs de l'humanité, laquelle est dégénérée dans le premier, régénérée dans le second.

Ces considérations nous aident à comprendre et à pénétrer cette profonde vérité, tous les êtres humains comptés comme un seul homme et comme les membres d'un seul et même corps naturel (2). Malgré le nombre de ses membres et l'ampleur de son développement, ce grand corps reste puissamment lié, puisqu'il est, tout à la fois et à perpétuité, une seule et même espèce de membres pensants, une seule et même société d'êtres spirituels. C'en est assez pour concevoir qu'une même vie humaine et spirituelle puisse couler, en même temps que la nature, dans toutes les parties de ce corps immense.

2. *Le péché du chef s'insinue dans les membres.*

Cette grandiose vision ne quitte plus l'esprit de saint Thomas. Tout lui apparaît dans cette lumière. Il ne lui

(1) Rom., v, 14.

(2) « Omnes computantur quasi unus homo et sunt quasi diversa membra unius corporis naturalis. »

semble pas incompréhensible qu'un membre puisse réaliser en sa nature et ressentir au plus intime de soi-même ce qui est la condition du corps entier, surtout lorsque cette condition découle du principe même dont tout le corps reçoit le mouvement et la vie et auquel il est pour ainsi dire suspendu.

Regardez, vous dit saint Thomas, ce qui se passe dans le corps d'une personne en particulier. Un membre, s'il fait bien partie du corps et qu'il y soit attaché d'une manière vivante, vous le voyez, fût-il aux extrémités, faire des gestes que vous n'hésitez pas à qualifier d'humains. De tels gestes, vous les imputez même, en propre, au membre qui les fait. La pensée ne vous en viendrait même pas s'il agissait à part ou si vous ne regardiez que lui. Au contraire, dès que le membre vous paraît se mouvoir dans la dépendance étroite du principe qui l'anime ainsi que tout le corps, vous ne faites aucune difficulté de reconnaître en lui ce qui lui vient de son principe. Vous parlez ainsi d'une main homicide ou d'un regard lascif parce que cette main trahit dans son mouvement, comme ce regard dénonce par sa flamme, l'âme même qui les anime et le mauvais dessein que la volonté leur imprime et leur fait exécuter.

Or il en est de même, poursuit hardiment saint Thomas, en tout homme né du premier homme et, à ce titre, membre du grand corps d'humanité auquel la puissance génératrice de l'ancêtre a imprimé, une fois pour toutes, le mouvement et la vie. Le mauvais pli que la nature prend de ce fait en chacun de ses membres et que tous ont de naissance, est pareil au geste coupable dont nous venons de parler : comme ce geste, il vient, lui aussi, de la liaison avec le principe du corps; il est un écoulement du chef dans les membres. Pour saint Thomas, le parallélisme est frappant. Tout membre de l'humanité porte

dans sa nature la culpabilité de ses origines, de la même façon que la main d'un individu en particulier peut réaliser dans son acte la culpabilité de la personne : dans un cas, péché originel de la nature ; dans l'autre, péché actuel de la personne ; mais, de part et d'autre, péché réel, par dérivation, par écoulement. Adam fait pécher tout son monde, comme un individu fait pécher toute sa personne. Aussi, de même que le péché actuel, un homicide par exemple, est un seul péché dans la mauvaise tête qui le conçoit et dans les membres qui l'accomplissent, de même le péché originel est un seul péché dans le chef qui a fondé l'humanité et dans les membres où s'accroît cette humanité. Il y a cependant une différence, car dans ce grand corps d'êtres humains chaque membre est une personne ; or, dans le chef, c'est la personne qui a compromis la nature, tandis que, dans les membres, c'est la nature qui toujours compromettra les personnes.

Ce rapprochement entre le péché qui s'insinue dans les membres d'une personne et celui qui se perpétue dans les membres de la nature, n'est pas, si l'on a une fois admis la grande réalité de l'incorporation au premier homme, une comparaison purement figurative, mais représente une analogie très véritable, qui commande, on le voit, toute la théologie de la transmission de la faute originelle et qui même servira à définir exactement l'essence de cette faute. Par conséquent, il ne faut point s'étonner qu'on puisse tirer d'une telle comparaison de vraies et solides raisons. Raison de tout. Raison des causes et raison des effets, raison de ce qui est intermédiaire entre les causes et les effets. Les causes, c'est-à-dire la source même, et les effets, c'est-à-dire le terme, de l'écoulement du mal. L'intermédiaire, c'est-à-dire le véhicule du mal et l'instrument de sa diffusion à travers l'humanité.

Au terme d'une si implacable contagion, que rencontrons-nous? Tous les membres de l'humanité. Étant donné que le mal est dans la nature même et qu'il se propage avec elle et par elle, il y a lieu de penser qu'il s'étend aussi en grand que la nature, qu'il se perpétue aussi longtemps qu'elle dure, se renouvelant comme elle à chaque génération, toujours vivace comme elle, et fondant ainsi, avec autant de force que la nature, sur chacune des personnes qui la composent et l'augmentent. Ce péché, disons-le, est comme une force de la nature, quant à la contagion, quoiqu'il en soit la faiblesse et la langueur, au point de vue moral et spirituel. Et, humainement parlant, c'est sans remède, puisque c'est dans le sang et au plus profond de la nature, et que chacun est touché par le mal au même titre qu'il est fixé dans son espèce. Personne ne peut faire exception, à moins qu'une force contraire et venant d'en haut ne se dresse pour arrêter dans ce cours impétueux de la nature l'action virulente du mal qu'elle porte en elle (1).

(1) C'est un article de foi que les enfants d'Adam contractent tous, par leur origine même, le péché de leur premier père. Tous, à l'exception du Christ, que ne pouvait évidemment atteindre aucun péché. Mais aussi à l'exception de sa très sainte Mère : c'est désormais un point de foi. Saint Thomas, qui s'est fait une si haute idée de « la sanctification de la Bienheureuse Vierge » (III*, qu. 27), ne pensait cependant pas que cette sanctification dût aller juiqu'à l'entière exemption du péché originel et jusqu'au privilège tout à fait singulier de l'Immaculée Conception. Il songeait bien à ce qu'il appelle « une purification prévenante » (I*II**, qu. 81, a. 5, sol. 3); mais c'était « préservation » qu'il fallait dire. Il n'a donc pas dit assez. Et pourtant, quant à la source du privilège, il a vu juste : elle est uniquement dans les mérites de Jésus-Christ. Comme nous tous, Marie a besoin de la rédemption, et si elle échappe à l'universalité de la faute, c'est parce qu'elle est englobée supérieurement dans celle du rachat. En cela saint Thomas a raison. Toutefois, il ne croyait pas que cette rédemption, qui se ferait par le Christ dans la chair, dût avoir d'avance un effet aussi merveilleux d'opposition à ce péché originel qui se propageait précisément par la chair (III*, qu. 27, art. 3, conclusion, à la fin).

Le mal étant ainsi lié à la nature, on comprend qu'il ait pour cause instrumentale les éléments mêmes par lesquels se propage effectivement l'espèce humaine. Les pensées de saint Thomas à cet égard surprennent au premier abord et pourraient choquer certains esprits par une sorte de réalisme qu'ils seraient tentés de trouver excessif et malencontreux. Mais on s'aperçoit, à plus de réflexion, qu'il n'est rien dans ces pensées qui ne soit parfaitement cohérent, empreint de sagesse et de gravité. Nous soupçonnons ici un impressionnant mystère. Cette semence matérielle, capable, dirait-on, de faire germer des êtres spirituels, ces organes si nettement finalisés et ces actes plus livrés à l'instinct qu'à la raison, tout cela n'est pas sans rapport avec le péché originel. C'est par cette voie, comme par une sorte de sacrement de la nature, que se propage, providentiellement, la race humaine; c'est à ces moyens qu'est attachée la création des âmes; comme c'est par eux que Dieu eût voulu, suivant un admirable dessein, promouvoir sa grâce, et par eux qu'il fait maintenant peser sur nous sa disgrâce, à cause de notre faute. Jésus-Christ se servira, lui aussi, de moyens matériels, tout autres il est vrai, pour régénérer son monde et pour infuser la grâce en tout son corps mystique. Mais du premier Adam, à mesure qu'il continue d'engendrer, ne peut plus sortir qu'une semence de péché.

Mais quelle est donc cette source à la fois si lointaine et si proche, cause première d'un mal si étendu et si profond? C'est, répond saint Thomas, Adam, Adam tout seul, tout seul en sa première justice, puis tout seul en son premier péché. Et ce premier péché est aussi le seul qui fût transmissible. Une telle affirmation étonne à première vue, mais la doctrine de l'incorporation aide à l'entendre. Pour pouvoir imprimer un mouvement et surtout une manière d'être à tout un corps vivant, il faut en être

réellement le principe, le chef dans toute l'acception du mot; il faut avoir un ascendant sur tout le corps et être capable d'en influencer la nature. Or, précisément, aucun individu n'exerce un pareil ascendant sur l'espèce dont il fait partie, ni n'est capable d'influencer bien profondément sa nature. Si grand soit-il et si génial dans sa personne, lorsqu'il engendre, il ne fait guère que transmettre, sans rien de transcendant.

Seul, le premier homme tranche sur toute sa postérité et se trouve investi d'une sorte de causalité supérieure (1). Seul, il transcende. Ce n'est pas qu'il faille, d'ailleurs, surfaire cette transcendance, ni l'égaler, par exemple, à celle que le Christ, nouvel Adam, reçoit de sa personnalité divine. Si notre premier père nous dépasse, c'est uniquement parce qu'il est le premier. S'il est notre chef à tous, c'est simplement parce qu'il vient en tête, tout à fait en tête, et qu'à un moment donné toute la nature humaine s'est trouvée contenue et représentée en lui. A ce moment-là, il a eu vraiment notre sort dans ses mains. De là, son grand rôle et son immense responsabilité.

On ne peut admettre, sachant comme il était doué, qu'il n'ait pas eu conscience de ce qu'il portait en lui. D'où, sa grande faute et son immense culpabilité. N'ayant pas su tenir sa nature dans le merveilleux état où elle lui avait été donnée, pour lui et pour ceux qui naîtraient de lui, l'ayant fait tomber dans le péché, il ne put que la transmettre ensuite avec cette faute. Passé, en effet, cet instant unique et privilégié de la genèse du genre humain, Adam lui-même rentrait dans le rang, si l'on peut ainsi parler, et sa propre nature lui échappait en quelque sorte. Quelle tragique histoire que celle-là! Au lieu de rester le

(1) « Habuit rationem causae universalis. » *De Malo*, qu. 4, art. 1, sol. 18.

bel adolescent sublime qui représentait en sa personne l'intégrité même de la race et la jeunesse de l'humanité, Adam devenait tout de suite un vieil homme, comme seraient dès leur naissance tous ses descendants. Il était dès lors incapable d'imprimer à sa nature une autre orientation que celle dans laquelle il venait de la fixer, impuissant à lui restituer l'éminente grandeur dont, par sa faute personnelle, il venait de la destituer. Il était, d'ailleurs, dans cette profonde déchéance, incapable de sauver sa personne autrement qu'en ayant recours à la grâce de son Rédempteur. Et celui-ci viendrait, en effet, racheter tout ensemble les personnes et la nature en nous faisant cette faveur prodigieuse d'assumer notre nature en sa Personne divine et de reprendre ainsi, magnifiquement, la tête du genre humain (1).

Nous l'entrevoyons donc, aucune autre personne, si ce n'est Adam ou Jésus-Christ, ne peut s'identifier avec sa nature à ce point de faire passer en celle-ci quelque chose de sa personne. C'est pourquoi, dans l'héritage même de notre premier père, aucun péché, autre que son premier qui est seul absolument originel, ne peut venir jusqu'à nous. Saint Thomas voit très distinctement que chacun de nous peut hériter de ses aïeux, physiologiquement et même psychologiquement, beaucoup de traits de caractère et de conformation humaine, mais jamais un péché comme tel. Il fait maintes réflexions sur ces sortes d'hérédités (2). Mais toujours il met à part celle qui nous vient de notre incorporation au premier homme et de la communication de son premier péché. Si influents que soient les engendrants, nul d'entre eux n'est le prince de sa nature et n'y peut incarner ce qui est propre à sa per-

(1) *Compendium Theologiae*, ch. 196-200.
(2) *De Malo*, qu. 4, art. 8, objections et réponses.

sonne; au contraire, on dirait que chez tous la personne s'efface pour donner libre cours à la nature. Et celle-ci passe de génération en génération, d'une allure inflexible. Elle se précipite, du fond des âges, de toute sa masse qui n'est plus, comme saint Augustin le répète avec tristesse, qu'une « masse de perdition. »

IV

La vraie nature du mal originel

Si l'on s'en rapporte, comme doit le faire tout bon théologien, ou seulement tout chrétien réfléchi, aux enseignements de la sainte Écriture ou au sentiment commun de la sainte Église, le péché originel est quelque chose d'extrêmement complexe, d'aussi complexe, en somme, que la malheureuse nature qui en est affectée. On est convenu de passer au compte de ce péché tous les grands éléments de trouble et de désordre dont notre humanité est affligée : une mortalité impitoyable, une sensualité débordante et proprement ingouvernable; au contraire, une spiritualité languissante, parce que l'intelligence est dans une déplorable ignorance des vérités les plus nécessaires, et la volonté, dans la plus grande difficulté de s'y plier; tout cela, pour comble de malheur, dans un milieu matériel et dans un univers spirituel, devenus eux-mêmes déréglés et hostiles au bien. Où démêler le péché originel en de pareilles choses? Cette situation de misère est d'autant plus obscure et compliquée qu'elle se présente à la fois comme une peine et comme une faute, puisqu'on y voit, continuant de subir la peine, ceux même qui sont sortis et dégagés de la faute, les baptisés dans le Christ par exemple. Où est donc la faute et où la peine? Où finit la première, où commence la seconde?

Et voici que pour projeter censément un peu de lumière en tout cela, la théologie nous propose de considérer l'état présent de déchéance comme l'exacte continuation de l'état originel et de confronter celui-ci avec un autre tout à fait primitif qui lui fut antérieur et qui est à jamais disparu. Vous ne comprenez bien, nous dit-on, votre péché originel que par le contraste de votre justice originelle. Pense-t-on qu'il nous soit possible de retrouver le paradis perdu, ou d'éprouver en nous-mêmes quelque réminiscence de l'état d'avant la chute?

En vérité, il y a de quoi s'y perdre. Et, de fait, la sagesse humaine s'y perd et s'y perdra toujours. « Le péché originel est folie devant les hommes, mais on le donne pour tel... Mais cette folie est plus sage que toute la sagesse des hommes. Car, sans cela, que dira-t-on qu'est l'homme? Tout son état dépend de ce point imperceptible (1). » Aussi, est-ce là le point que saint Thomas a tâché de marquer malgré tout, à la lueur, non, il est vrai, de la sagesse humaine, mais de la divine. Indiquons notamment par quels traits profonds il a su discerner ce qui est la faute et ce qui est la peine.

1. *La faute originelle en chacun de nous.*

Par un détour, un peu imprévu à cet endroit, saint Thomas s'en va chercher la lumière dont il a besoin dans sa grande vision de tout le genre humain formant comme un seul homme (2).

(1) Pascal, *Pensées*, 445.

(2) Il faudrait pouvoir ici lire et commenter ligne par ligne l'étude minutieuse que saint Thomas a consacrée à cette recherche (*De Malo*, qu. 4, art. 2). Elle est vraiment étonnante de précision et de pénétration. Elle dénote en même temps un sens exact et profond de la vraie nature du péché, car c'est le péché qu'il s'agit de découvrir dans le mal de notre naissance.

Le péché originel, dit-il, est la faute de tel ou tel en tant qu'il fait partie de la multitude qui dérive d'Adam, comme si cette multitude ne faisait elle-même qu'un seul homme dont chacun de nous serait un membre. Mais nous savons justement que, lorsque quelqu'un est en faute, son péché, encore qu'il puisse être accompli par plusieurs membres ou plusieurs facultés de la personne, ne laisse pas d'être un seul péché en tant que rapporté à l'individu tout entier et à la puissance qui constitue en lui le principe premier du désordre. Ainsi donc, le péché originel ne sera pas autre chose en tel ou tel homme que ce qui peut découler jusqu'à lui, membre d'Adam, de la faute même de celui-ci, de même que le péché actuel d'un geste ou d'un regard n'est pas autre chose que ce qui se retrouve en eux de la volonté du coupable. La différence est que dans un cas le péché a lieu par la force de la nature, dans l'autre, par un commandement de la volonté. Nous allons donc pouvoir déterminer en quoi consiste le péché originel dans les membres d'Adam comme on détermine en quoi consiste le péché actuel dans les membres de quelqu'un.

Or que peut-il y avoir de coupable jusque dans la main d'un criminel, sinon l'effet direct et comme l'empreinte en elle du dérèglement qui s'est d'abord trouvé dans la volonté? Mais le dérèglement de la volonté, qu'est-ce donc sinon l'attachement excessif à un bien temporel et à une jouissance momentanée, attachement sans rapport avec les grandes réalités qu'on devrait avoir sans cesse en vue et avec les fins suprêmes qu'on devrait se proposer constamment? Qu'est-ce donc encore sinon, par là même, l'éloignement pour les biens impérissables? Et voilà bien l'essence même du péché, le visible préféré à l'invisible, ce qui passe recherché au préjudice de ce qui demeure. Par conséquent, ce qui fait qu'une main coupable porte

formellement l'empreinte du péché actuel de quelqu'un, c'est qu'elle est appliquée à un geste qui ne convient pas, au préjudice du bon usage auquel elle pourrait s'employer; on a un vilain geste au lieu du beau geste qu'on devrait avoir. Agile comme elle est chez l'homme et docile aux moindres mouvements de la volonté, la main est un membre vraiment humain et son acte peut être une faute. Mais si après cela la volonté chez quelqu'un imprime son dérèglement dans d'autres membres du corps ou dans des instruments extérieurs, trop indépendants, les uns et les autres, de la volonté personnelle pour porter réellement l'empreinte de son acte et pour être formellement susceptibles de la faute, alors le péché n'est pas à proprement parler dans ces membres ni dans ces outils. On peut discerner en eux des instruments ou des effets de la faute, mais non la faute elle-même. Ainsi, le battement qui agite le cœur de l'homicide, ou le poignard dont il se sert, ne sont pas dits coupables comme le mouvement de sa main ou l'acuité perfide de son regard.

Il nous faut donc, pareillement, retrouver dans les membres d'Adam ce qui garde assez la ressemblance du chef pour en porter aussi la faute. On doit se souvenir qu'en cette faute il y eut comme en toute autre, matériellement, un attachement stupide à des biens immédiats, formellement, un éloignement insensé pour de hautes et magnifiques réalités. Cet éloignement fut pour Adam la perte de la justice originelle et de la merveilleuse innocence dont il était revêtu et à laquelle il tenait par la fine pointe de tout son être spirituel et par sa profonde soumission à Dieu. En même temps, son appétit de l'immédiat détermina dans toute sa nature un étrange débordement de tout l'être sensible et charnel. Lui si esprit commença de se sentir chair. Saint Thomas s'est donné la

peine d'étudier de près ce premier péché : il y voit une faute de désobéissance motivée par un vain appétit d'orgueil et d'amour-propre (1). Voilà bien l'essence même du premier péché du premier homme : c'est cela qui se perpétue chez tous les humains et qui fait le fond de tous les autres péchés. S'attacher éperdument au visible et, par une pitoyable suffisance, braver l'invisible après en avoir perdu le goût, telle est bien la tare héréditaire, l'habitude congénitale, imprimée à l'humanité.

Tout le corps du genre humain s'en trouve atteint et bouleversé. Chacun des membres en reçoit le contre-coup direct au plus profond de sa nature. Chacun apporte en naissant une âme spirituelle qui n'est plus naturellement ni facilement tournée vers Dieu, une sensualité que la raison ne peut plus contenir, un organisme qui tend à se dissoudre par le jeu même des éléments qui le composent. C'est là toute la séquelle du premier péché (2). Et le virus a été si fortement inoculé à tout le corps de l'humanité sous la forme d'un péché qu'il atteint d'abord ce qui est susceptible de péché et qu'il s'y présente comme péché. On ne doit pas se méprendre sur la vraie nature du mal ni sur le caractère avant tout spirituel du désastre. La théologie a pu hésiter en ce mystère, saint Augustin lui-même exagéra le côté charnel de ce malheur; saint Thomas se révèle ici grand théologien et grand spirituel (3).

Le mal, explique-t-il, est dans l'âme plus que dans le corps, dans l'esprit plus que dans la chair, puisqu'il est reçu en nous comme une vraie faute dont nous portons la culpabilité. Il est dans l'essence de l'âme avant d'être les

(1) On trouve cette étude dans la morale spéciale, au chapitre qui traite de l'orgueil, II^{a} II^{ae}, qu. 163 et 164.

(2) Le mot est de saint Thomas lui-même, *De Malo*, qu. 4, art. 2.

(3) Il corrige expressément saint Augustin en ce qui concerne la *libido*, *De Malo*, qu. 4, art. 6, sol. 16-18; I^{a} II^{ae}, qu. 83, art. 4.

puissances, étant inhérent à ce qui fait notre nature même et notre qualité de membres d'Adam. Enfin, comme il consiste avant tout dans l'absence de justice originelle et dans la perte de l'innocence primitive, il est principalement dans cette partie supérieure de l'âme qui en est la pointe spirituelle et, pour commencer, il est dans cette puissance qui donne le branle aux autres, savoir la volonté. Il se retrouve encore comme péché, mais déjà secondairement et plus matériellement, dans la lourde ignorance de l'esprit et dans ce funeste penchant à la sensualité qu'on nomme la concupiscence. Au-delà de cela, c'est-à-dire dans les puissances non soumises à la volonté de l'âme, comme sont celles de la vie végétative, ou bien encore dans les organes charnels et dans le corps lui-même, s'il y a trace encore et contre-coup du mal originel, c'est comme peine, non plus comme faute.

On peut bien dire, certes, que ce péché n'est pas étranger à la chair. La chair le contient virtuellement (1), puisqu'elle sert à le transmettre, comme elle sert à propager la nature. Elle en supporte rudement la peine puisque c'est lui qui la jette dans la terrible nécessité de mourir. On peut même ajouter que la chair fournit en quelque sorte matière à ce péché puisqu'il est une dépréciation des choses de l'esprit au bénéfice des choses de la chair et qu'il a pour effet de rendre l'âme humaine comme plus agglutinée à sa propre chair et plus livrée aux inclinations charnelles. Mais, malgré cela, il faut maintenir hautement que le mal est péché et donc, avant tout, une sorte de langueur spirituelle (2). L'humanité est pécheresse dans tous ses membres.

A la différence du péché actuel qui n'est véritablement

(1) C'est le terme qu'emploie saint Thomas.
(2) I^a II^ae, qu. 82, art. 1, concl. fin.

consommé que dans les actes et qui, même s'il devien une habitude, ne modifie pas le fond de l'âme, le péch originel, on l'a dit, atteint l'essence même de cette âme e s'implante dans le repli le plus secret de notre nature. L péché originel, dit saint Thomas, ce sont les âmes humai nes détournées des grandes choses divines et spirituelle et tournées vers d'autres choses, de même que le péch actuel, ce sont les actes humains détournés aussi de l'in visible et tournés vers le visible. Le péché originel est tou entier existant et accompli au plus profond de l'âm humaine, avant même qu'elle ait fait aucun acte, comm chez l'enfant, ou alors même qu'elle n'en fait plus aucun comme chez l'adulte endormi. C'est la plus enracinée de habitudes congénitales, la plus tenace, la plus fâcheuse et la plus opposée à notre vraie et haute nature (1). Le membres d'Adam sont si enfoncés dans leur mal qu'il ne peuvent s'en guérir qu'en adhérant de toute leur âm à Jésus-Christ et en devenant ainsi les membres du nou vel Adam.

2. *Les suites et la peine de la faute originelle*

Bien que le péché originel soit essentiellement un état il a son retentissement dans les actes. Une manière d'êtr détermine toujours, en fin de compte, une manière d vivre. Une habitude, dit à ce propos saint Thomas (2) nous rend aptes à faire quelque chose. Seulement, cett aptitude peut se traduire de deux manières : ou bien o est entraîné dans un sens donné par la présence d'un forme ou d'une force précises, comme un corps par s propre pesanteur; ou bien, au contraire, on est entraîn

(1) « Habitus corruptus, accidens innaturale », dit saint Thomas.
(2) *De Malo*, qu. 4, art. 2, qu[a] 1, sol. 4.

en tous sens par l'absence et suppression de ce qui retenait, comme fait le vin qui se répand quand son fût vient à se rompre, ou le cheval excité qui s'emballe si les rênes se brisent. L'aptitude créée en nous par la faute originelle est de cette seconde sorte. Le grand lien spirituel qui contenait si bien toutes nos puissances dans une si belle intégrité n'existant plus, sans être proprement disposés à rien, nous sommes exposés à tout, comme un vin généreux qui coule de tous côtés, ou comme une fougueuse monture qui n'est plus gouvernée.

En vérité, cela explique tant de choses dans les mœurs humaines. Un sociologue (1) a dit que chaque génération d'enfants était comme une ruée de petits barbares au sein de la société. On croit ces jeunes âmes toutes neuves et ayant seulement tout à apprendre, mais l'on s'aperçoit qu'il y a du vieux en elles et beaucoup à reprendre : la nature y a déjà un mauvais pli ; rien de positif assurément, si ce n'est en vertu de quelque hérédité surajoutée à la première ; rien de fatal ; mais une grande absence qui rend possible et même facile toute sorte de mal, difficile et précaire à peu près toute sorte de bien. Saint Augustin n'a pas eu tort de remarquer que c'est le péché originel qui dépose ainsi dans le tout petit enfant l'aptitude aux convoitises. Mais alors comment voulez-vous qu'il ne précipite pas l'adulte dans l'acquiescement à ces convoitises? Il est bien malaisé, dit saint Thomas, de ne pas se mettre à suivre volontairement un penchant qu'on a si naturellement (2). Donc, si aucun péché actuel ni aucun vice particulier ne doivent être confondus avec la faute originelle, tous les vices et tous les péchés en sont réellement comme la suite et la sempiternelle répétition. « La chute

(1) Le Play.
(2) *De Veritate*, qu. 28, art. 3, sol. 4.

n'est pas un fait accompli autrefois, dit un penseur profond et chrétien, et dont nous subissons les conséquences Nous tombons toujours (1). »

Chacun renouvelle, souvent à son insu et très bassement n'étant la plupart du temps qu'un bien pauvre homme la faute initiale. Tandis que le péché lui-même est égal chez tous, les suites en sont très inégales : elles tiennent soit aux autres hérédités qui sont venues corrompre la race soit à la diversité des tempéraments individuels, soit enfin au tour plus strictement personnel que chacun par ses actes imprime à sa nature. Que cela donne à réfléchir!

Si l'on s'enquiert, en tout ceci, non pas tant de ce que le mal originel peut avoir de plus profond et de plus grave que de ce qu'il a de plus apparent et de plus symptomatique quant à l'infection, et de ce qu'il a de plus virulent quant à la contagion, on en revient à saint Augustin pour noter et stigmatiser avec lui les agissements obscurs et la tyrannie de la « libido ». Le péché originel n'étant pas par lui-même dans le champ de notre conscience, nous demeurons beaucoup plus impressionnés, quant aux suites, par les turbulents désordres des sens que par le détournement secret de l'âme spirituelle, lequel est cependant le mal véritable : « O Dieu, encore un coup, dit Bossuet, qui oserait parler de cette profonde et honteuse plaie de la nature, de cette concupiscence qui lia l'âme au corps par des liens si tendres et si violents, dont on a tant de peine à se déprendre?... (2) » C'est par là, en effet, que le mal se fait sentir de la façon la plus commune, la plus précoce, la plus subtile. Les âmes les plus saintes éprouveront encore ces suites d'un péché qu'elles n'ont plus. Aucun âge n'est exempt de ces attaques. Et ceux mêmes

(1) Léon Bloy.
(2) *Traité de la concupiscence*, ch. 4.

qui sont le plus liés au Christ n'engendrent que des fils d'Adam, tellement le mal originel est vivace dans la nature.

Peut-on dire pourtant que cette nature en soit réellement blessée? Il y aurait dans la théologie moderne une tendance, semble-t-il, à penser que le terme de blessure est de trop. On insinue que la nature n'est pas blessée, mais dépouillée. On feint de ne pas mettre plus de différence entre notre état de déchéance et celui que nous aurions par pure nature, qu'il n'y en a entre quelqu'un qui n'aurait jamais été vêtu et quelqu'un que l'infortune aurait dévêtu. Il nous paraît difficile de réduire à ce minimum la doctrine de saint Thomas. Les quatre blessures dont il parle, rien ne laisse supposer qu'à ses yeux elles soient moins le fait du péché originel que des péchés actuels. Ce fond de malice surtout, qui est cause que l'homme n'a plus naturellement le goût de Dieu, mais qu'il a, au contraire, une extrême difficulté à se soumettre à lui et à s'élever vers lui, une extrême facilité à se passer de lui et à se détourner de lui, n'est-ce pas la suite immédiate de la faute originelle, et une affreuse blessure faite à notre nature? (2)

Saint Thomas dit bien, il est vrai, que pour punir ce péché Dieu n'a eu qu'à abandonner la nature à elle-même et à la laisser en cet état (3). Cela est sans doute. Mais qu'on y prenne garde, ce n'est pas à dire que cet état d'abandon soit pour notre nature celui même de sa condition. Tout porte à croire que c'est un état en dessous, un état

(1) « Nudus et spoliatus. » On joue volontiers sur ces deux mots qui seraient, dit-on, de Bellarmin, mais qu'il est aisé de lire dans Cajetan (comm. in I, qu. 109, art. 3), quoique dans un sens différent de celui qu'on leur prête aujourd'hui.

(2) La *cupiditas* substituée à la *caritas*, comme dit saint Augustin l'amour de soi, à l'amour de Dieu.

(3) « Naturae sibi derelictae. »

de réelle corruption (1). Autrement dit, il n'est guère vraisemblable qu'une nature comme la nôtre, si complexe et si délicate, faite de tant de grandeur et tant de bassesse, eût pu demeurer, dans son état de pure nature, aussi abandonnée à elle-même qu'elle l'est en effet malheureusement dans son état présent de culpabilité. Comment douter que toutes ses misères ne soient pour elle humiliantes et blessantes, non seulement par comparaison avec sa grandeur originelle qui était une grandeur de surcroît, mais par comparaison avec sa simple grandeur naturelle? (2)

Faisant parler la Sagesse de Dieu, Pascal écrit ce beau fragment : « Vous n'êtes pas dans l'état de votre création. Vous n'êtes plus maintenant en l'état où je vous ai formés. J'ai créé l'homme saint, innocent, parfait, je l'ai rempli de lumière et d'intelligence; je lui ai communiqué ma gloire et mes merveilles. L'œil de l'homme voyait alors la majesté de Dieu (3). Il n'était pas alors dans les ténèbres qui l'aveuglent, ni dans la mortalité et dans les misères qui l'affligent. Mais il n'a pu soutenir tant de gloire sans tomber dans la présomption. Il a voulu se rendre centre de lui-même et indépendant de mon secours. Il s'est soustrait de ma domination; et, s'égalant à moi par le désir de trouver sa félicité en lui-même, je l'ai abandonné à lui; et, révoltant les créatures, qui lui étaient soumises, je les lui ai rendues ennemies : en sorte qu'aujourd'hui l'homme est devenu semblable aux bêtes, et dans un tel éloignement de moi, qu'à peine lui reste-t-il une lumière confuse de son auteur; tant toutes ses connaissances ont été étein-

(1) « Aliter loquendum est de homine secundum statum naturae conditae et aliter secundum statum naturae corruptae. »

(2) *De Veritate*, qu. 25, art. 7, concl., sol. 5. *De Malo*, qu. 3, art. 1, sol. 5, 9, 15, 16; qu. 5, art. 1, concl. Et *passim*.

(3) Cela s'entend.

tes ou troublées! Les sens, indépendants de la raison, l'ont emporté à la recherche des plaisirs. Toutes les créatures ou l'affligent ou le tentent, et dominent sur lui, ou en le soumettant par leur force ou en le charmant par leur douceur, qui est une domination plus terrible et plus impérieuse. Voilà l'état où les hommes sont aujourd'hui (1). »

3. *Le péché d'Adam et la grâce de Jésus-Christ*

Il est à remarquer qu'en tout ceci saint Thomas a défini le péché originel par l'absence de justice originelle et non point par celle de la grâce sanctifiante. C'est chez lui l'effet d'une pensée bien arrêtée (2). Bien des théologiens modernes diraient que le péché originel est la perte de la grâce et de l'amitié divine. Quels rapports y a-t-il donc entre ce péché et la grâce?

De fait il y a toujours eu une étroite liaison entre la nature humaine et la grâce. Dieu s'est obstiné avec une miséricorde sans bornes à faire grâce, dans tous les sens du mot, à cette race des humains, à toutes les péripéties de leur pitoyable histoire. La liaison existe dès la première institution : saint Thomas le pense du moins (3). Cependant, il distingue admirablement, d'avec la grâce, la jus-

(1) *Pensées*, 430. — Nous laissons de côté la question de savoir quelles peuvent être dans l'autre vie les suites du péché originel, même pour les âmes à qui il arrive d'entrer dans leur éternité avec ce seul péché.

(2) *De Malo*, qu. 4, art. 2, 3e série de difficultés.

(3) Comme le Maître des Sentences, il avait été d'un avis contraire. Maintenant il n'hésite plus. Et depuis lors, on hésite de moins en moins à croire que nos premiers parents furent créés dans un heureux état de grâce et de droiture tout ensemble. Néanmoins, le Concile de Trente, pour éviter de trancher, a mis dans son décret le mot « établis », et non le mot « créés ».

tice originelle, et l'ordre profond qu'il y a entre les deux : il appelle la première une rectitude de grâce, et la seconde une rectitude de nature. Il est évident pour lui que si Dieu renforçait ainsi la nature et lui conférait cette magnifique intégrité, cette sorte de jeunesse et de vigueur, cette pleine maîtrise d'elle-même, c'était pour que la vie de la grâce s'y épanouît plus à l'aise et avec plus d'éclat. D'autre part, il est clair que l'état de grâce contribuait, plus que toute autre chose, à soutenir cette intégrité de la nature. Aussi, nul ne saurait ignorer que les deux grandeurs ont sombré dans la même ruine (1).

Malgré cette liaison de fait, saint Thomas maintient très fort la distinction. Il ne lui vient pas à l'idée de définir le péché, originel ou actuel, autrement que comme une opposition à la loi même de notre nature. La privation de grâce, la mort spirituelle qui s'ensuit, la condamnation à ne pas voir Dieu, ne sont point l'essence mais la conséquence de la faute (2). Et cette distinction n'est pas une subtilité ; elle va au fond des choses, et ne prend pas l'effet pour la cause. Car, le péché, qu'est-ce autre chose que notre faute, et le mal que nous nous faisons à nous-mêmes? Tandis que la privation de grâce est la peine que Dieu inflige en retirant sa présence d'amitié rendue impossible par notre faute.

En outre, comme le péché originel est une réalité foncièrement transmissible, au même titre que la nature, c'est une raison de plus de ne pas y mêler la grâce. Celle-ci est quelque chose de trop personnel pour se transmettre. Si bien que, dans l'état d'innocence, ce qui se

(1) *De Malo*, qu. 5, art. 1, concl., sol. 13.

(2) Il n'y a pas plus de raison — il y en aurait même moins — de faire entrer ces éléments dans la définition du péché originel, que dans celle du péché actuel. *De Malo*, qu. 2, art. 9, sol. 2, 6 ; qu. 4, art. 1, sol. 14 ; art. 2, sol. 1 de la 3e série.

serait directement transmis de père en fils, c'eût été, à ce qu'il semble, la justice ou droiture originelle, c'est-à-dire la pleine vigueur de la nature, et Dieu se serait servi de cela, à peu près comme il fait d'un sacrement, pour communiquer sa grâce divine ; mais chacun de nous aurait dû, le moment venu, acquiescer personnellement au don divin que lui valait le sacrement de son heureuse nature (1). Par une même considération, il faut penser que, dans l'état de déchéance, ce qui directement est transmissible, c'est l'absence de justice originelle; comme cette absence est notre faute, la privation de grâce en est la suite et la peine.

Cette distinction nous paraît d'autant plus remarquable que dans l'œuvre de restauration *in Christo Jesu*, la grâce est surabondamment rendue à la personne humaine sans que la justice originelle soit, pour l'instant, entièrement rendue à la nature. A cet égard nous continuons de porter la peine du péché d'Adam alors même que nous sommes régénérés dans la grâce de Jésus-Christ et imbus de tous les sacrements qui nous la donnent (2). Ce n'est certes pas que la grâce de notre rédemption soit plus faible ou plus parcimonieusement distribuée que n'eût été celle de notre création ! Tout saint Paul s'élève contre une pareille pensée. Et l'Église ose chanter : « Bienheureuse faute qui nous a mérité un tel et si grand Rédempteur ! (3) » Sans l'ombre d'un doute, le nouvel Adam, qui est Homme-Dieu, est un chef d'une autre envergure et d'une tout autre puissance que le premier homme. Sa grâce n'est pas impuissante à nous guérir de notre mal : par ce qu'elle a fait en lui, nous savons ce qu'elle est capable de faire en nous.

(1) *De Malo*, q. 4, a. 6, sol. 19 ; a. 8, concl. *Somme*, I*, q. 100, a. 1, sol. 2 ; art. 2.
(2) *De Malo*, qu. 4, a. 2, sol. 2, série 3 ; art. 6, sol. 4-6.
(3) Liturgie du samedi-saint.

« C'est moi qui guéris et rends le corps immortel. Souffre les chaînes et la servitude corporelles; je ne te délivre que de la spirituelle à présent (1). » En effet, par une très sage économie, comme une grande force divine, sûre d'elle-même, la grâce de Jésus-Christ met le temps au service de l'éternité; elle agit secrètement et spirituellement comme pour nous transformer plus divinement. Elle nous détache de la culpabilité du premier péché, mais le laisse en activité, afin de mieux montrer son efficacité à elle contre sa ténacité à lui (2). De la sorte, sentant plus vivement notre malheureuse adhérence à Adam, nous serons moins tentés de compter sur nous-mêmes et plus enclins à nous enfouir en Jésus-Christ pour ne vivre plus que de lui (3).

Tout le christianisme est là. « Le chrétien est un enfant d'Adam en son extérieur; mais en son intérieur il est enfant de Dieu, et par conséquent l'homme intérieur en nous doit incessamment dire... : Je gémis dans la contrainte où je me trouve dans cette chair d'Adam et de péché. — Le chrétien proprement est Jésus-Christ habitant en l'homme. Il n'est plus habitant dans une chair en ressemblance de péché; mais vivant en nous, il est dans

(1) Pascal, *Le Mystère de Jésus.*

(2) Parlant de la rémission du péché originel, saint Thomas dit toujours : « Aufertur reatu, remanet tamen actu. » Mots difficiles à traduire. Pour le péché actuel, il dit au contraire : « Aufertur actu, remanet tamen reatu. » Qu'est-ce à dire? Celui à qui le péché originel est pardonné, n'en est plus rendu responsable et n'est plus traité comme un coupable; mais il demeure, en dépit qu'il en ait, le champ d'activité du mal originel : soit quand il veut propager sa nature, soit quand il tâche de la sanctifier en sa personne, il se ressent toujours de sa première origine, et se retrouve fils d'Adam; cela fait d'ailleurs alors son mérite personnel. Au contraire, si le péché actuel est remis, comme il est un acte, son activité s'arrête, mais la responsabilité personnelle n'est pas dégagée sur-le-champ.

(3) C'est toute la morale de saint Paul.

une chair de péché, dans une chair qui ne respire que le péché et qui n'est pétrie que du désir de péché; il vit par conséquent en nous avec horreur et condamnation perpétuelle de... cette chair de péché... Ainsi, une des premières obligations du chrétien... est de paraître devant Dieu en cet esprit de pénitence; non seulement confus des fautes actuelles... mais encore honteux et gémissant de se voir assiégé et revêtu de cette chair de péché... — Pour être chrétien, ce n'est pas assez d'être séparé de soi, il faut être en Jésus-Christ, il faut être uni à lui intérieurement; et, comme dit saint Paul, il ne faut pas monter aux cieux pour le chercher; mais le Verbe est auprès de vous, il est en vous, et y est établi par le baptême, pour prendre la place d'Adam, pour être l'homme universel, et le nouvel Adam, agissant en tous ses enfants... (1) »

L'union à Jésus-Christ peut seule nous dépouiller de ce qu'il y a de mauvais en nous, nous « vider du fonds de corruption » que nous avons de naissance, et nous faire mourir à nous-mêmes autant que l'enseigne l'Apôtre et que le Maître le demande (2). Et comme le Christ n'est jamais enfanté que par Marie, « il faut détruire et fondre en nous le vieil Adam, pour devenir le nouveau en Marie (3) ».

R. Bernard, O. P.

Passe-Prest.

(1) M. Olier, *La Journée chrétienne*, Avertissement pour le matin.
(2) B[x] de Montfort, *Vraie dévotion à la sainte Vierge*, I, ch. 2, art. 1.
(3) *Ibid.*, II, ch. 2, art. 6.

L'agonie de Jésus

Premier nocturne

Les trois parties de la prière de Jésus au jardin de Gethsémani durant la nuit du Jeudi-Saint peuvent être assimilées à trois nocturnes. Dans le premier nocturne Jésus demande que le calice lui soit épargné, mais sa prière n'est pas exaucée. Il revient vers ses disciples, les trouve endormis, les réveille et leur donne les plus précieux des avertissements. Dans le second nocturne il éprouve les plus graves défaillances de la nature humaine, agonie, sueur de sang, mais néanmoins s'abandonne complètement à la volonté de son Père. A la fin du troisième nocturne il peut s'avancer héroïquement, d'un pas calme et assuré, au devant du traître Judas et de ses ennemis, tant il a été fortifié par sa prière, sa méditation, son oraison fervente et prolongée (1).

(1) La division de la prière de Jésus en trois parties est donnée par l'Évangile, mais les commentateurs diffèrent sur l'heure à laquelle il faut attribuer la sueur de sang et l'assistance de l'ange. Plusieurs les placent dans la première phase de la lutte, d'autres à la troisième. « Saint Luc, écrit M. Fillion, ne nous est d'aucun secours pour résoudre cette petite difficulté chronologique, car il condense toute l'histoire de l'agonie dans un seul et même assaut » (*Vie de Jésus*, t. III, p. 406). Il nous a semblé plus logique et plus psychologique de situer l'assistance de l'ange et la sueur de sang au plus fort, au centre de l'agonie. Nous assimilons l'agonie de Jésus à une tourmente morale qui dès la première heure éclate assez soudainement et atteint dans la seconde heure son maximum de violence et dans la troisième

Après avoir demandé aux trois apôtres de veiller avec lui, Jésus s'était éloigné à la distance d'un jet de pierre. Saisi par les transes initiales de l'agonie, il s'arrêta et tomba la face contre terre (*procidit in faciem suam*. Matth., XXVI, 39).

N'atténuons pas les faits, mais ne les exagérons pas non plus. Oui, Jésus sans doute est tombé, ainsi que l'écrit l'évangéliste saint Matthieu, mais, en tombant sur les genoux, puis la face contre terre, il a pris l'attitude de la prière, de la prostration, de l'adoration.

Considérons Jésus prosterné la face contre terre dans le jardin de Gethsémani. Jetons un regard circulaire sur les lieux et efforçons-nous en imagination de reconstituer la scène.

La Pâque étant imminente, la lune presque en son plein déverse sur les oliviers et jusque sur le sol des rayons d'une lumière douce. Tout le paysage d'alentour, les murs de la ville, le Temple dont on aperçoit le pinacle, le Cédron, la montagne des Oliviers, sont revêtus d'une teinte pâle, blanchâtre, légèrement argentée. Les ombres de la vallée de Josaphat en paraissent par contraste plus opaques. Le spectacle est vraiment grandiose, austère, émouvant. Pénétrons dans le jardin de Gethsémani, approchons-nous de Jésus à un jet de pierre, distance à laquelle se sont arrêtés les apôtres privilégiés. Nous apercevons vaguement, gisant sur le sol, une forme humaine. Nous entendons ses gémissements, ses appels, sa prière.

Si nous ne le savions par l'Évangile, nous pourrions supposer que c'est là quelque indigent, mourant d'inanition, ou quelque malheureux désespéré, moribond, las de

heure s'apaise progressivement. Jésus, dès les débuts tourmenté par la tristesse, se trouve en fin de compte, grâce à la prière, rasséréné et prêt à marcher au sacrifice de la Croix.

la vie. Voilà donc à quel état d'appréhension et de désolation en est réduit par la malice des hommes Jésus de Nazareth, le Messie fils de David, le Sauveur du monde, le Verbe fait chair, le Maître du ciel et de la terre!

Jésus appelait son Père à si haute voix que les trois disciples pouvaient distinctement percevoir le sens de ses paroles. Il disait : « Mon Père, si c'est possible » (Matth., v, 39).

« Toutes choses vous sont possibles » (Marc, xiii, 36).

« Si vous le voulez » (Luc, xxii, 42).

« Que ce calice s'éloigne de moi!

« Cependant non pas comme je veux, mais comme vous voulez. »

Dès les débuts de son oraison, Jésus, dans une prière de demande, supplie son Père d'éloigner le calice de ses lèvres. Tout n'est-il pas possible à Dieu? De sa puissance absolue Dieu ne pouvait-il sauver le monde autrement que par les souffrances effroyables de la Passion et la mort ignominieuse de son Fils? Il est vrai. Mais étant donné la préparation du salut par les prophéties, comment la rédemption pouvait-elle s'effectuer autrement que par la Passion?

Ce sont les appréhensions sensibles de l'humaine nature qui arrachent à Jésus cette supplication angoissée : « Que ce calice s'éloigne de moi. » Dans le plus intime de son âme, dans ce fond où sa volonté unie à la volonté divine se conforme absolument à sa prédestination, le Sauveur sent bien que sa prière ne saurait être exaucée, qu'il ne peut racheter le monde autrement que par la croix, et c'est pourquoi il se soumet d'avance aux décrets arrêtés de toute éternité par la Providence. Immédiatement après avoir proféré ces paroles : « Que le calice passe loin de moi », il s'empresse donc d'ajouter : « Toutefois que votre volonté soit faite, et non la mienne. »

« Quand il disait : « Éloignez de moi ce calice », c'était la volonté humaine, écrit saint Ambroise, qui repoussait la mort, mais la volonté divine à ce moment même conservait le dessein éternellement arrêté » (*In Luc*, l. 10, n° 59).

« Il était nécessaire, écrit saint Thomas d'Aquin, que le Christ souffrît la Passion, de par la volonté de Dieu, car cette Passion ayant été prophétisée dans les Écritures et préfigurée dans les observances de l'Ancien Testament, il devait l'accomplir (1). »

Que de fois des disciples fervents du Christ, des saints ont supplié Dieu de leur épargner une épreuve, une sorte de tempête qu'ils pressentaient inéluctable. Depuis quelque temps les nuages s'amoncelaient à l'horizon, assombrissant le ciel et progressant rapidement. Ils le savaient, ils s'étaient préparés à l'épreuve, ils l'attendaient, même ils l'avaient désirée, et cependant, l'heure venue, ils tremblaient et priaient qu'elle leur fût épargnée. Mais sous les angoisses de la sensibilité et du cœur, dans l'intime de leur âme, un acquiescement profond et total se formulait : « Que votre volonté se fasse, et non la mienne. »

Dieu, dans sa bonté, permet que nous priions pour que le calice s'éloigne de nos lèvres, même lorsque l'épreuve paraît imminente et fatale, et quelquefois il opère des miracles afin de nous en exempter. Mais en tout état de cause, il veut que nous soyons toujours soumis à sa volonté sainte et que nous ajoutions : « Que votre volonté se fasse, et non la mienne. »

« Par son exemple, remarque saint Léon, le Sauveur nous apprend lui-même ce que la crainte peut demander et ce que la Sagesse doit refuser » (Sermo 56, de Pass.).

(1) Somme Théologique, III*, q. 46, art. 1 : « Était-il nécessaire que le Christ souffrît pour le salut du genre humain? »

La prière : « Père, toutes choses vous sont possibles; s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi », était donc inspirée et comme arrachée à la nature humaine de Jésus par la crainte et la terreur. Saint Thomas démontre, dans un de ses plus pénétrants articles sur la Passion, que Jésus, étant un homme parfait doué de la sensibilité la plus impressionnable, la plus délicate, la plus fine et la plus puissante, était plus que personne capable de souffrir avec acuité et intensité (1). Or qui ne sait que les appréhensions causées par l'attente de maux effroyables, de supplices distinctement prévus, sont quelquefois aussi pénibles à supporter que ces maux, que ces supplices eux-mêmes? Jésus, par les seules réflexions et les intuitions de son intelligence humaine, ne pouvait douter que ses adversaires, les pharisiens envieux, hypocrites, haineux et impitoyables, ne lui épargneraient aucune humiliation, aucune torture. Il savait qu'ils le feraient exécuter et par conséquent flageller et mettre en croix : c'était le châtiment officiel. Peut-être avait-il vu quelquefois des crucifiés mourant sur la croix, car ce spectacle n'était pas si rare sous la domination romaine. En tout cas, il avait certainement dans son enfance entendu rapporter les souffrances horribles de ces malheureux. Son imagination puissante, surexcitée par la crainte, lui représentait dans cette nuit sous les couleurs les plus vives, comme à travers des éclairs, le spectacle du crucifiement.

« Comme ces *taureaux furieux* et ces chiens *hurlants* dont parle le prophète, ses ennemis lui apparaissent, traînant derrière eux la foule qui le voue à la croix : il entend les clameurs, il sent les coups, il voit les trahisons et les désertions, il frissonne de la fièvre d'agonie,

(1) Voir Somme théol., III^a.

il boit le fiel et le vinaigre. Sous le ciel noir, dans une atmosphère alourdie, au milieu d'un cercle de blasphémateurs et d'indifférents, un homme lui apparaît sur un gibet, fixé avec des clous aux pieds et aux mains, les veines épuisées, la poitrine haletante, abandonné de ses disciples..., et cet homme, c'est Lui... (1) »

Atterrée par ce spectacle, la nature sensible de Jésus priait et suppliait à voix si haute qu'on pouvait à cinquante pas entendre distinctement ces paroles réitérées : « Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi. »

Avant de s'avancer imperturbable au devant d'un long martyre, d'une mort affreuse, le corps, ce *frère de l'âme*, selon l'expression de saint François d'Assise, est quelquefois transi par la terreur; ses forces l'abandonnent, il pâlit, il ploie sous son propre fardeau, ses membres ne le soutiennent plus, il est sur le point de chanceler, de s'abattre, il faut lui permettre de s'asseoir, de s'étendre. C'est pourquoi Jésus était prosterné la face contre terre.

L'âme n'est point responsable de telles défaillances, pas plus qu'elle ne l'est du vertige. Il importe toutefois qu'elle ne se laisse point envahir par cette épouvante contagieuse et que sa décision demeure inébranlable. Or c'est précisément dans cette angoisse, dans ce combat de l'âme spirituelle contre la sensibilité frémissante et apeurée, que consista, au sens évangélique du mot, l'agonie de Jésus. Ce combat fut terrible.

C'est en toute vérité que Jésus avait déclaré : « Mon âme est triste jusqu'à en mourir. » La tourmente causée par les appréhensions d'une mort épouvantable, prévue dans les détails, se déchaîne dès ce moment avec la vio-

(1) P. Ollivier, *La Passion*, p. 76.

lence d'un orage qui éclate soudain. Jésus avait l'âme submergée par les vagues de l'effroi, de l'anxiété, de la terreur. Un naufragé monté sur un frêle esquif surpris en haute mer par la tempête, luttant et se débattant dans le gouffre parmi les tourbillons et le mugissement d'une mer démontée, c'est l'image du Christ soutenu par les seules forces de son humanité se trouvant aux prises avec les angoisses, les ténèbres, les affres d'une véritable agonie morale. « J'ai été plongé dans les profondeurs de la mer, prophétisait le psalmiste, et la tempête m'a englouti » (Ps. LXVIII, 3).

Le cœur humain espère contre toute espérance. Longtemps, dans la première phase de son agonie, Jésus soutint ce combat intime et déchirant entre la nature sensible et la volonté supérieure avant d'arriver à l'acceptation sans condition de la Passion : « Dans son agonie, écrit Maldonat, le Christ s'exprime comme s'il était simplement un homme, *ut si prorsus fuisset homo*, à qui la volonté divine était inconnue et qui ne se sentait pas la force de triompher de la mort. La nature humaine était pour ainsi dire laissée seule à elle-même, afin qu'elle s'acquittât plus pleinement de son office. »

S'il était vrai que les prophéties ne pouvaient s'accomplir sans de grandes souffrances, était-il nécessaire à leur réalisation que le Messie subît la crucifixion, la flagellation et toutes les ignominies du prétoire et de la voie douloureuse? Jésus pouvait se le demander, en douter, prier humainement pour obtenir d'être relativement épargné. Les hymnes chrétiens les plus pieux, les plus consacrés par l'usage, d'ailleurs dûment autorisés par l'Église, ont rendu familières aux fidèles ces alternatives d'espoir contre toute espérance et de résignation totale que la nature humaine du Christ a traversées dans le jardin de

Gethsémani. C'est Fénelon qui, dans le cantique si connu : *Au sang qu'un Dieu va répandre...*, écrit :

Dans un jardin solitaire
Il sent de rudes combats :
Il prie, il craint, il espère,
Son cœur veut et ne veut pas.

Jésus se rendait compte par la délicatesse de sa conscience que le ciel demeurait sourd à ses implorations. Mais quand il se consultait à fond pour discerner quelle était la volonté divine, une voix intérieure lui suggérait qu'il devait demeurer dans ce jardin de Gethsémani et y attendre patiemment que ses bourreaux vinssent l'y arrêter. Car Jésus ne doutait pas un instant que là-bas, de l'autre côté du Cédron, derrière le temple, vers le palais d'Anne et de Caïphe, des ennemis, acharnés, animés, possédés par une haine infernale, allaient et venaient, volaient comme des ombres noires d'une maison à l'autre, se rassemblant et se préparant à venir le saisir. Comme il eût été facile à Jésus, si le moindre assentiment venu d'en haut lui en eût laissé la liberté, de se dérober à la vindicte implacable de ses adversaires ! En quelques minutes avec ses apôtres, sortant du jardin de Gethsémani, gravissant la pente roide du Mont des Oliviers, descendant à pic dans le désert de Juda, il se serait mis en sécurité, dérobé à toute poursuite dans un dédale de collines abruptes, de gorges, de ouadis où les cavernes abondent offrant un asile assuré pour la nuit. Les princes des prêtres avec leur bande de sicaires arrivant à Gethsémani auraient trouvé l'enclos vide et n'auraient même pas songé à poursuivre Jésus au désert.

Quel mystère ! La voie est libre, il ne tient qu'au Maître de fuir. Ce serait le salut. Il le sait. Et il demeure. Son salut à lui en ce moment serait la perte du genre humain.

Les temps sont révolus. L'heure de la rédemption est venue et ne saurait plus désormais être différée. Ni la mort, ni les humiliations, ni les trahisons, ni les injures, ni les coups, ni les soufflets, ni la moindre égratignure, ne lui seront épargnés. Pas une goutte ne sera distraite du calice. Il est plein jusqu'au bord, et il faudra le boire jusqu'à la lie. Jésus a longuement prié son Père, et il n'en a pas été exaucé. Du moins il n'a pas obtenu l'objet de sa demande; il n'a pas été objectivement exaucé. Jésus ne se plaignait pas, ne récriminait pas, il se soumettait. Il ne déserta pas son poste, il demeura accomplissant la volonté de son Père.

Après avoir longtemps prié au milieu des appréhensions et des angoisses morales, Jésus revient vers ses disciples choisis. Les commentateurs les plus pénétrants et les plus psychologues de l'Évangile ont remarqué à cette occasion que l'homme dans la tristesse et dans l'ennui ne supporte pas d'ordinaire de séjourner longuement dans un même lieu; il se déplace, cherchant autour de lui un secours, une consolation, un diversion à son mal. « Knabenbauer écrit le P. Lagrange, a bien noté que les personnes accablées de tristesse ne peuvent rester en place. Tantôt Jésus prie, tantôt il vient chercher un peu de consolation auprès de ses trois disciples les plus aimés (1). »

Arrivé auprès d'eux, il les trouve couchés sur le sol enroulés dans leurs manteaux à la manière des indigènes de la Palestine et plus qu'à moitié endormis. Il leur avait demandé de prier avec lui. Comme son oraison se prolongeait indéfiniment, les trois apôtres avaient pris le parti de s'étendre et avaient fini par se livrer complètement au sommeil. L'évangéliste saint Luc, qui, étant médecin, connaissait bien la nature humaine, indique

(1) Commentaire sur S. Marc, p. 364.

pour expliquer leur défaillance, une cause particulière et qui atténue leur culpabilité : « Ils dormaient, écrit-il, de tristesse. »

C'est un fait d'expérience que si certaines douleurs morales aiguës et poignantes, ayant une raison précise, nous agitent et nous retiennent éveillés lors même que nous voudrions nous livrer au sommeil, d'autres tristesses au contraire subjectives, vagues, sans cause déterminée, déprimantes et plus pernicieuses souvent que les premières, nous portent invinciblement à nous abandonner, même durant des périls graves et quoi qu'il puisse arriver, à la nonchalance et au sommeil. « *Invenit eos dormientes prae tristitia*, Jésus trouva ses disciples dormant de tristesse » (Luc, XXIII, 45).

« Jésus, écrit Pascal, cherche quelque consolation au moins dans ses trois plus chers disciples, et ils dorment; il les prie de se tenir un peu avec lui, et ils le laissent avec une négligence entière, ayant si peu de compassion que celle-ci ne pouvait seulement les empêcher de dormir un moment » (*Mystère de Jésus*).

Si Jésus avait trop compté sur les amitiés humaines, comme il eût été profondément déçu ! Il n'aurait pas manqué en une telle occasion d'adresser à ses amis préférés de vifs et amers reproches. Il n'en fera rien, mais au contraire leur donnera l'avertissement le plus opportun dans un péril si urgent. Bientôt, en effet, ils seront attaqués à l'improviste et saisis de panique. Le divin Maître, comme un chef vigilant et attentionné, veut du moins jusqu'à la dernière heure remplir auprès de ses disciples tout son devoir de pasteur. Il les mettra en garde contre les défaillances de leur propre nature et les surprises d'un ennemi astucieux et redoutable. Seul Jésus en ces conjonctures se montre un ami parfait.

Il se rencontre sans doute sur cette terre des amitiés nobles et désintéressées, mais elles sont toujours courtes, déficientes par quelque endroit, insuffisantes en tout cas à combler les aspirations infinies de notre cœur et de notre âme. C'est parce qu'on s'était fait illusion sur ce point, c'est parce qu'on avait trop idéalisé, qu'on avait porté pour ainsi dire jusqu'aux nues les objets d'une affection trop tendre et trop passionnée, qu'on s'est ménagé pour un avenir plus ou moins lointain d'amères déceptions, qu'on s'est ensuite répandu en récriminations, en plaintes et en gémissements, la plupart du temps excessifs et injustifiés. Jésus ne méconnaissait pas les grandes vertus de ses apôtres, de Pierre, de Jacques, de Jean, et c'est pourquoi il les avait choisis de préférence aux autres, mais il savait aussi leurs faiblesses. Il ne s'étonnera pas outre mesure de leur défection.

Comme nous avons nos défauts, nos meilleurs amis ont aussi les leurs. Il n'est point de créature au monde qui puisse faire notre bonheur, être notre béatitude. C'est pourquoi en définitive nous devons toujours placer notre dernier point d'appui en Dieu le Père et en Jésus-Christ son fils unique.

« O Jésus, dans mon affreuse détresse vous seul me restez fidèle... Cette assurance me console, et le souvenir de ce que vous avez souffert pendant votre Passion m'aide à porter ma lourde croix. Vous fûtes trahi, vous aussi, par l'un de vos apôtres et livré à vos plus cruels ennemis. Comme moi, en ce moment, vous vous êtes vu abandonné de vos plus chers amis... Cependant si je suis consolée en voyant que mon agonie ressemble à la vôtre, ô Jésus, je ne me sens pas de courage et la mort me fait encore peur (1). »

(1) Paroles attribuées à Jeanne d'Arc par sainte Thérèse de l'Enfant-

Les apôtres Pierre, Jacques et Jean n'étaient pas encore si profondément endormis qu'ils n'aient été immédiatement réveillés par l'approche et la voix de leur Maître. Jésus, s'adressant à Pierre, se plaint, mais affectueusement et même « avec une tendresse cordiale », selon la juste expression de Pascal, de son inconstance. Le reproche atteignait aussi et même directement les autres apôtres. Toutefois, Pierre, qui, un peu plus d'une heure auparavant, avait affirmé avec tant d'assurance sa fidélité, qui avait juré que quand tous les autres abandonneraient le Maître, lui le suivrait jusqu'à la mort, Pierre avait mérité d'être pris principalement à partie. La délicatesse de l'observation faite par Jésus se révèle dès ses premières paroles : « *Simon, dormis?* Simon, tu dors? »

En ce moment en effet, ce n'est plus Pierre, le chef de l'Église naissante, celui qui après avoir déclaré dans une inspiration divine : « Tu es le Christ, le fils du Dieu vivant », avait mérité cette réponse prophétique : « Je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église. » La défaillance de l'apôtre en une heure si grave ne suggérerait pas précisément au Maître de l'assimiler à un roc inébranlable. En vérité, ce n'est plus Pierre, ce n'est que Simon, le Simon du lac de Tibériade, antérieur à la vocation apostolique, Simon comme on l'appelait lorsqu'il était petit enfant, jeune homme, époux, pêcheur, pêcheur de poissons seulement. C'est pourquoi Jésus ne l'appelle point par le beau nom qu'il lui a donné et pour ainsi dire par son nom de religion, le nom qu'il portera

Jésus. Voir *les Annales de sainte Thérèse de Lisieux*, mai 1929, p. 146. Il est bien évident que sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus n'aurait pu placer sur les lèvres de sainte Jeanne d'Arc des paroles aussi émouvantes, si elle n'avait elle-même éprouvé les sentiments de détresse qu'elles expriment.

à jamais dans le Nouveau Testament et l'histoire de l'Église : *Cephas, Pierre.* C'est au vieil homme que Jésus s'adresse, et il l'interpelle donc par le prénom qu'il portait dans l'Ancien testament, Simon :

« *Simon, dormis? Sic non potuisti una hora vigilare mecum.* Simon, tu dors? Ainsi tu n'as pu veiller une heure avec moi. »

Veiller une heure avec Jésus, cela est si peu de chose, semble-t-il, et si facile. Ce chef des apôtres n'avait-il réellement pas l'énergie et le dévouement nécessaires pour compatir à la tristesse de Jésus, une heure durant? Certainement il était assez fort et généreux pour le faire. Mais Simon, qui aurait sans aucun doute marché avec Jésus toute la nuit, qui aurait travaillé, combattu avec lui et pour lui jusqu'à la mort, n'avait pas encore reçu l'Esprit-Saint, et il n'attachait pas une si essentielle importance à la prière prolongée dans la nuit.

C'était, il est vrai, l'habitude du divin Maître de prier ainsi, de se livrer à l'oraison nocturne. Mais Simon, le batelier de Tibériade, admirait cette coutume sans la bien comprendre et sans tâcher de l'imiter. Plus pratique et positif que mystique et contemplatif, il se reposait durant tout ce temps, réparant ses forces pour servir le Maître. Il estimait sans doute que c'était là du temps mieux employé.

Faire une heure de véritable oraison avec le divin Maître, combien peu parmi ses disciples les plus actifs et les plus dévoués en sont capables! Quelle ardeur quand il s'agit des œuvres, quelle tiédeur quand il s'agit de l'oraison : « *Sic non potuisti una hora vigilare mecum.* » Combien de fois Jésus pourrait nous dire en nous appelant par le prénom que nous portons ou avons porté dans le monde : « X..., tu dors, ainsi tu n'as pu veiller une heure, une demi-heure avec moi. *Simon, dormis.* »

« *Vigilate et orate ut non intretis in tentationem.* Veillez et priez afin de ne pas entrer dans la tentation. »

La somnolence ou la négligence est dangereuse. Il faut veiller. La liturgie du Jeudi-Saint, dans le premier répons du troisième nocturne, attire justement notre attention sur le zèle et l'activité fébrile déployés par Judas et les Princes des Prêtres, zèle qui contraste étrangement avec l'indolence et l'incurie des apôtres : « *Vel Judam non videtis quomodo non dormit?* Ne voyez-vous donc pas comment Judas ne dort point? *sed festinat tradere me Judaeis*, mais il fait diligence pour me livrer aux Juifs. »

« Jésus, écrit Pascal, sera en agonie jusqu'à la fin du monde, il ne faut pas dormir pendant ce temps-là. »

Quel sens donner à cette pensée? Jésus évidemment ne sera pas personnellement en agonie jusqu'à la fin du monde. Mais Jésus, dans la personne de ses disciples et de son Église, de ses membres et de son corps mystique, sera toujours en butte aux persécutions, aux entreprises violentes des puissants de ce monde, à l'hostilité sourde des politiques ambitieux, hypocrites et intéressés, enfin aux critiques des esprits orgueilleux et novateurs. Il ne faut pas durant tout ce temps s'assoupir en une sécurité trompeuse, car, à l'heure de l'épreuve, on se trouverait désemparé, réduit à l'impuissance et peut-être, après un simulacre de résistance, saisi de découragement et de panique. Les traîtres et les ennemis de la vérité, n'en doutons pas, se préparent toujours dans le secret à condamner le Christ et à exterminer ses disciples. Il faut veiller et se préparer à la lutte par la mortification, l'étude, la méditation, la prière. Les persécutions, les hérésies sont fatales, et souvent elles se déchaînent avec une violence soudaine, alors qu'on s'y attend le moins ou qu'on les croit encore fort éloignées. « *Veillons et prions afin de ne pas entrer dans la tentation.* »

« *Spiritus quidem promptus est, caro autem infirma.* »

Les ennemis extérieurs, quels qu'ils soient, ne nous vaincront que dans la mesure où nous aurons été auparavant affaiblis, minés et pour ainsi dire virtuellement défaits par les tentations intérieures. Les ennemis de beaucoup les plus redoutables sont ceux du dedans, ceux que nous portons au plus profond de nous-mêmes et que saint Grégoire qualifiait de *domestiques* : « *Multoque graviores domestici hostes quam extranei* » (Lib. 9 in Luc., cap. 21). Ces ennemis domestiques sont forts de la faiblesse de notre nature. Chez les meilleurs (car, notons-le bien, il ne s'agit pas ici des méchants ou des incroyants dont l'esprit même est mauvais ou indolent, mais des disciples du Christ animés des plus généreuses intentions), chez les meilleurs l'esprit est prompt, mais la chair est infirme. L'esprit, au début d'une conversion, au cours d'une retraite, dans des heures de ferveur ou d'inspiration, est transporté par des envolées magnanimes, rapides et sublimes. Ce sont comme des éclairs ou encore des flèches de lumière qui s'élancent vers les hauteurs, traversent les espaces, semblent devoir bientôt atteindre la voûte des cieux et s'y fixer, mais la pesanteur de la matière reprend peu à peu ses droits. Le beau feu se ralentit et s'éteint. Les fusées retombent. Le poids, le lest de la chair alourdit l'âme et la cloue à la terre. Notre nature corporelle finit par matérialiser l'esprit, nous rampons misérablement sur le sol, dans les bas-fonds, comme des vers de terre. Quand nous progressons, c'est avec une lenteur désespérante. Le plus souvent nous végétons dans le marécage de la tiédeur, n'ayant même pas gardé le souvenir de nos résolutions généreuses d'autrefois, de nos promesses les plus sacrées.

Jésus durant sa prière au jardin de Gethsémani n'a donné à ses disciples qu'un seul et unique avertissement. S'il a consenti à être éprouvé jusqu'à l'agonie, ce n'est pas seulement pour nous apprendre que nous aurons aussi à traverser des heures d'angoisse mortelle, c'est aussi pour nous avertir qu'il y a un état pire que l'agonie : c'est l'insouciance et la somnolence spirituelle de ceux qui, sans vouloir sortir de leur indifférence, s'exposent au péché et courent à leur perte éternelle. La dernière et ultime recommandation que Jésus adresse à ses apôtres durant sa vie mortelle mérite donc d'être reprise et étudiée mot à mot.

Vigilate. Veillez.

Soyez vigilants avant tout d'une vigilance intérieure et spirituelle. On appelle vigie le matelot juché sur le mât le plus élevé du navire, qui incessamment inspecte l'horizon pour signaler l'apparition de l'ennemi et donner l'alarme à l'équipage. Ainsi faudrait-il que notre conscience fût sans cesse en éveil, nous dénonçant les moindres tentations de la sensualité, de la jalousie, de l'orgueil, de la colère. Combien d'âmes, d'ailleurs relativement pieuses, qui laissent éclore et fermenter dans leur mémoire, leur fantaisie ou leur sensibilité, des imaginations et des impressions condamnables, licencieuses et quelquefois abominables? Toutes ces représentations et émotions mauvaises demeurent presque aussi inconscientes que celles qui se produisent dans la somnolence, le rêve, la fièvre et l'ivresse. Dans ces âmes la conscience sommeille, elle a les yeux clos, elle ne veille pas. Or il est extrêmement dangereux de laisser ainsi couver en soi des foyers d'infection; les tentations violentes qui se déclarent à la manière des éruptions ou des incendies proviennent de là. Il aurait fallu veiller, se défier davantage de soi-même.

Combien de chrétiens élevés de la manière la plus religieuse, qui, après avoir mené durant toute leur jeunesse et même une partie de leur âge mûr une existence irréprochable, ont traversé une longue et douloureuse période d'erreurs et d'égarements pour s'être estimés hors de danger, pour avoir été trop sûrs d'eux-mêmes! « Ah! pourraient-ils s'écrier, si je m'étais souvenu de l'avertissement suprême donné par Jésus au jardin de Gethsémani durant son agonie, si je m'étais défié de la promptitude de mon esprit et de l'infirmité de ma chair, si je m'étais défié de mon idéalisme généreux mais illusoire, combien de jours, de mois, d'années de honte et de souffrances me serais-je épargné! » Veiller, se défier de soi-même, c'est la moitié de la vertu et de la sainteté. *Vigilate.*

« *Et orate, et priez.* »

La vigilance nous avertit des premières tentations de l'ennemi, mais elle ne nous confère point par elle-même la force de les repousser, il faut y joindre la prière : « Veillez et priez », recommande Jésus. Qnand même nous toucherions à la sainteté, nous pourrions n'être pas toujours exemptés des tentations violentes. Il est impossible que nous ne soyons pas quelquefois gravement tentés. C'est pourquoi, ainsi que nous le fait observer saint Jérôme, « Jésus ne nous dit point de veiller et de prier afin que nous ne soyons pas tentés, mais afin que nous n'entrions point dans la tentation (1) ». Il faut prier.

Lors des tentations graves, obsédantes, qui enflamment ou exaspèrent la concupiscence, quand l'ennemi nous ayant attaqué par surprise a pénétré, suivant les expressions de sainte Thérèse, dans l'enceinte extérieure du

(1) « Non ait : Vigilate et orate ne tentemini, sed ne intretis in tentationem. » Saint Jérôme, Homélie I sur saint Luc.

château, c'est-à-dire de notre sensibilité, et semble sur le point de conquérir la citadelle de la volonté, il faut combattre par la prière, il faut prier, prier vocalement, mentalement, humblement, sans relâche, prier durant des heures de jour et de nuit. « Les suggestions de l'orgueil, disait saint Vincent Ferrier, tournoient autour de moi comme un essaim de guêpes, mais grâce à la prière elles n'entrent point. » Parce que nous sommes négligents et lents à nous humilier dans la prière, parce que nous nous relâchons, parce que nous prions moins, parce que nous cessons de prier, nous consentons peu à peu à la tentation, nous succombons, nous entrons en elle. « La tentation entre en nous, écrit saint Cyrille de Jérusalem, toutes les fois que nous sommes tentés; mais quand nous cédons, nous entrons en plein dans la tentation. Celui qui cède à la tentation ressemble à l'homme qui se laisse engloutir dans l'eau profonde : il entre dans la tentation » (Cyrill. Hier., *Catech. myst.*, 5, c. 17).

C'est le propre du divin Maître que d'avoir constamment par sa conduite donné l'exemple des vérités spirituelles qu'il enseignait. Combien de fois, hélas! sommes-nous obligés par devoir de conseiller des vertus, une sainteté que nous ne possédons pas! Nombreux sont ceux qui recommandent l'oraison fervente et contemplative, mais ne la pratiquent guère. Jésus, au contraire, faisait passer la pratique avant la théorie. *Coepit facere et docere.* C'est pourquoi il sera toujours expédient, dans la méditation de l'Évangile, de replacer de temps à autre, et aussi, exactement que possible, les paroles du Christ dans le cadre des circonstances où elles ont été prononcées. Rappelons-nous fréquemment que les paroles : « Veillez et priez », ont été adressées sous les oliviers du jardin de Gethsémani durant une nuit claire, sereine mais tragique

par l'Homme-Dieu, mortellement angoissé, portant sur son visage ravagé par la tristesse les stigmates de l'agonie : rappelons-nous toujours que ce Messie qui recommande aux autres la vigilance et la prière, vient de veiller lui-même et de prier une heure durant et qu'il se dispose à retourner prier plus longuement encore. Pas un instant il ne se relâchera. C'est uniquement en veillant et en priant qu'il se préparera à la Passion. Cet homme qui, il n'y a qu'un instant, était défaillant, tombait sur ses genoux, demain aura sauvé le monde, tandis que le chef des apôtres et les disciples qui se laissent aller au sommeil auront ou renié ou abandonné leur Maître.

Or ce Christ, ce Sauveur, qui durant ces heures de lutte et d'angoisse ne combat, selon l'expression des théologiens, qu'avec les moyens mis à la disposition de l'humanité, nous livre en deux mots le secret de son triomphe : « *Vigilate et orate.* »

Veiller et prier, c'est le secret de la sainteté.

H. Petitot, O. P.

LES MAITRES ET LES MODÈLES

Le Bienheureux Théophane VÉNARD
(1829-1861)

> Voilà comment la vie des missionnaires s'en va vite; ils passent comme le messager qui porte des nouvelles pressantes, comme la flèche qui tend à son but; mais ce but, c'est l'éternité !
>
> Mgr Retord, *Vicaire Apostolique du Tonkin occidental* (1837-1858).

Il faudrait, pour parler dignement de ces athlètes de la foi qui s'en vont porter la bonne nouvelle aux peuples endormis dans l'ombre de la mort, pour chanter ceux à qui Dieu permet de rendre le témoignage du sang, des mots couleur de pourpre et de lin blanc, et l'éclat des trompettes triomphales pour célébrer leur victoire.

Et pourtant, ce furent d'humbles enfants, tout pareils à nous. Le 21 novembre 1829, à Saint-Loup-sur-Thouet, dans le diocèse de Poitiers, Jean-Théophane Vénard venait au monde. Ce pays de Poitou est un des plus secrets de France. Il n'y a rien que de doucement harmonieux dans la sinuosité de ses cours d'eau qui sont à peine des rivières et dans les verdures tendres de ses haies vives et de ses champs. Et pourtant, ce fut le pays de Rabelais et celui de Descartes, peut-être même un peu celui de Voltaire... Mais c'est aussi, toute proche, l'indomptable Vendée, régénérée par le bienheureux Grignion de Montfort et

ce même pays, par un singulier contraste, a fourni lourde gerbe à la rouge moisson des martyrs. Théophane Vénard était encore un enfant, lorsqu'un jour, en 1838, il lut dans les *Annales de la Propagation de la Foi* le bulletin de victoire de son compatriote, le bienheureux Charles Cornay, martyrisé au Tonkin l'année précédente. Théophane était sur le coteau de Bel-Air, d'où l'on embrasse toute la contrée. La lecture achevée, il s'écria : « Et moi aussi, je veux aller au Tonkin, et moi aussi, je veux être martyr! » Voilà comment Dieu appelle ceux qu'il destine à cueillir la palme glorieuse.

A vrai dire, l'âme de Théophane s'était formée dans un milieu de choix. C'était une belle famille patriarcale que celle de cet instituteur libre de Saint-Loup chez qui Dieu était toujours le premier servi. Plus il s'éloignera de ces douces années de l'enfance et de sa maison natale et de ces prairies au bord du Thouet et de cette église paroissiale où son âme s'était ouverte à la Grâce, plus le missionnaire en ressentira le calme bonheur et le persistant bienfait. Déjà le collège de Doué-la-Fontaine, où s'écoulèrent les premières années de sa formation cléricale (1841-1847), semblera un douloureux exil à ce jeune homme qui bientôt partira sans retour. Avec quelle impatience il attend ces premiers jours d'août qui le ramènent au foyer! Alors ce sont de longues causeries avec sa sœur Mélanie, de deux ans plus âgée que lui et qui, dans cette maison où la mère s'est éteinte trop jeune au début de 1843, tient sa place avec beaucoup de grâce et de fermeté. Mélanie était une âme exquise. Elle fut beaucoup mieux que selon la chair la sœur bien-aimée de Théophane. Ils s'encourageaient mutuellement dans la voie de la perfection. Au spectacle de leur intimité on pense malgré soi à celle de saint Benoît et de sainte Scholastique. Il lui écrivait un jour : « Toi, ma chère Mélanie, tu es la moitié de moi-

même. Je puis verser sans crainte dans ton cœur mes chagrins et mes peines, car tu es plus qu'une sœur pour moi, tu es un ange gardien » (22 avril 1847). Et s'il subit un jour une crise de sa vocation, c'est auprès d'elle encore qu'il trouvera un secours efficace. C'est elle enfin qui sera sa première confidente lorsqu'une voix irrésistible l'appellera à l'apostolat missionnaire.

C'est avec regret qu'à présent il nous faut renoncer à suivre Théophane au cours des rapides et fécondes années de sa formation, à Doué-la-Fontaine, au petit séminaire de Montmorillon, puis au grand séminaire de Poitiers. Ce n'est pas son esprit seulement qui progresse, mais son caractère aussi qui se transforme, son âme qui se purifie. Sa nature n'était pas sans quelques défauts : une susceptibilité un peu exagérée, une vivacité parfois moqueuse. Mais très vite, sous la contrainte d'une discipline inflexible, ces légères taches disparaissent. A Poitiers, la vertu de Théophane est si pure qu'à peine avise-t-on par quoi elle se distingue. De la susceptibilité d'autrefois, il ne reste qu'une incomparable droiture; quant à la vivacité, elle n'est plus que la fleur d'un caractère qui, dans les pires épreuves, conservera son enjouement. Car Théophane n'est pas et ne sera jamais un saint triste. Mais ce qu'il a de plus remarquable peut-être, c'est l'humilité et l'effacement volontaire. Au point que tout le monde, excepté son directeur, est surpris à Poitiers lorsque ce doux jeune homme annonce qu'il veut partir pour les Missions.

Cependant, au début de février 1851, il n'est plus possible que Théophane garde plus longtemps secrète la résolution qu'il a prise. On voudrait pouvoir citer tout entière la lettre admirable que son père lui répondit : « Enfin, je me résigne et laisse l'avenir entre les mains de Dieu, qui rendra peut-être un jour le nouvel Isaac au nouvel

Abraham, puisque tu veux bien me comparer au Père des croyants. » Quelques jours après, c'étaient les adieux définitifs. Le chanoine Eusèbe Vénard, frère cadet de Théophane, a raconté ce qu'ils furent : « *Mes chers amis*, fit le partant, *l'heure est venue, il faut nous séparer. Mon père voulez-vous bénir votre fils, votre Théophane?...* Et il se jeta aux pieds de son père, embrassant ses genoux, scène vraiment digne des anciennes familles. Le bon père, toujours ferme, leva les yeux et les mains au ciel, et d'une voix lente, agitée par un léger tremblement, prononça ces paroles coupées presque à chaque mot, en faisant le signe de la croix sur la tête de son enfant : « *Mon cher fils, reçois la bénédiction de ton père qui te sacrifie au Seigneur : sois béni à jamais au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il!* » Et pour ce qui est du cœur de Théophane, écoutez ce qu'il écrivait un peu plus tard « Dieu m'a soutenu dans les derniers moments de ma vie de famille, et me les a même rendus doux et agréables Toutefois, c'est un bien qu'ils aient été courts : l'émotion débordait de mon âme. Oh! l'homme ici-bas ne peut pas vivre d'émotions : elles sont trop comprimées par notre chétif organisme. Le cœur, en vérité, se briserait. » Il semble qu'après un tel déchirement, on ne puisse plus éprouver d'amertume aussi grande. Et pourtant la vie du missionnaire ne sera qu'une longue série de tribulations entrecoupées, de temps en temps, par de brefs répits. Mais sa bonne humeur et son sourire triompheront de tout Avant de connaître Mgr Retord, Théophane adoptera sa devise : « Vive la joie quand même! »

Encore un an et demi au séminaire des Missions Étrangères, du mois de mars 1851 au mois de septembre 1852 Et puis, le 19 septembre, c'est le grand départ. Ce jour-là, cinq missionnaires quittaient la rue du Bac à destination de l'Extrême-Orient. Ce n'était pas alors un voyage

facile. De Plymouth, où ils avaient dû relâcher quelques jours, à Singapour, le *Philotaxe* vogua sans toucher terre pendant plus de quatre mois (10 octobre 1852-12 février 1853). Théophane se trouvait quelque part dans l'Atlantique austral, entre l'Amérique et l'Afrique, lorsqu'il célébra, le 21 novembre, son vingt-troisième anniversaire. Et Noël les surprit au sud de l'Océan Indien. Depuis longtemps, ils n'avaient plus de pain pour dire la messe. Mais ils chantaient! « Nous chantions lentement, avec accompagnement d'accordéon, *Adeste fideles*, et puis le Noël languedocien : *Les anges dans nos campagnes*, et puis encore le commencement de l'office : *Christus natus est nobis, venite, adoremus*. Ne fallait-il donc pas chanter la louange du Sauveur sur la mer comme sur la terre? *Si toute la terre est à lui*, comme dit un des chants de Noël, la mer ne l'est-elle pas aussi? »

A Singapour, où Théophane passe quinze jours, il prend son premier contact avec ce monde jaune, auquel désormais le voici consacré tout entier. Et la catholicité de l'Église lui inspire là-bas ces cris admirables : « Salut au Seigneur dont nous voyons l'étendard béni! Salut à l'Église, la reine du monde! Salut au port où la Providence nous a heureusement amenés! » Et aux siens, dont il n'avait pas reçu la lettre tant attendue, il écrivait : « Ne soyez pas tristes, mes bien-aimés! »

Le 1er mars, il part pour Hong-Kong, où il devait arriver le 19. C'est là que la Société des Missions Étrangères avait installé sa Procure, c'est-à-dire son dépôt général pour toutes les missions d'Extrême-Orient. De Hong-Kong, on partait pour la Chine, ou pour la Corée, ou pour le Japon, ou pour le Tonkin. Depuis combien d'années Théophane rêvait-il du Tonkin! N'était-ce pas au Tonkin que le bienheureux Cornay avait versé son sang pour la Foi? Et la persécution n'y sévissait-elle pas, plus impi-

toyable que jamais? M. Bonnard ne venait-il pas d'y être décapité le 1er mai 1851? Et il écrivait alors à Mélanie : « Je dois t'avertir qu'un martyr de notre Congrégation est monté au ciel chercher sa palme que lui ont fait gagner les Tonkinois dans la province même où le vénérable Cornay a gagné lui-même la sienne... Prie pour moi, ma bonne sœur. Oh! si un jour, moi aussi, je devais être appelé à fournir de mon sang un témoignage de la foi!... » Tout d'abord, les choses se présentèrent assez mal : Théophane supportait difficilement le climat de la Chine du Sud et l'étude du chinois lui semblait bien aride. D'autre part, il paraissait bien décidé qu'il irait en Chine et peut-être même en Mandchourie. Mais depuis longtemps le futur martyr s'était plié à la sainte indifférence et il n'avait pas d'autre volonté que celle de ses supérieurs. Seulement quelquefois une aspiration plus vive vers le ciel le fait soupirer. Voici ce qu'il écrivait de Hong-Kong à l'un de ses plus chers amis, missionnaire aux Indes : « Oh! vraiment, je n'éprouve aucun plaisir à vivre sur la terre; je ne me console d'y rester que dans l'espérance d'en sortir un jour... Au paradis, après l'amour souffrant d'ici-bas, nous jouirons de l'amour avec plénitude et dans la paix. Ah! vienne ce jour! Vous vous rappelez nos dissertations sur la paix, nos discussions sur le sens du mot Jérusalem que nous aimions tant à conclure par le chant de l'hymne : *Coelestis urbs Hierusalem, cité de la Jérusalem céleste, bienheureuse vision de paix!* »

Mais soudain, en février 1854, une lettre du Supérieur des Missions Étrangères de Paris parvenait à Hong-Kong : elle annonçait que Théophane était destiné à la mission du Tonkin! Voici, entre bien d'autres choses qu'on ne peut malheureusement pas citer toutes, ce qu'il écrivait alors à son frère Eusèbe : « En énumérant les beautés du Tonkin, je n'ai rien dit de ses martyrs, fleurs immortelles que

la main du Seigneur a cueillies *dans le champ de sa prédilection*, pour emprunter les termes mêmes dont M. le Supérieur s'est servi pour me désigner la mission qui m'était destinée. Les martyrs sont les patrons, les protecteurs, sans nul doute, des missions qui les ont donnés au royaume des Cieux; leur sang répandu pour la bonne cause parle haut devant Dieu et le souvenir de leur victoire fortifie le courage de ceux qui demeurent encore au lieu du combat. Dis-moi, frère, quel honneur et quel bonheur à *Théophane*, si le bon Dieu daignait... Tu comprends? *Te Deum laudamus... Te Martyrum candidatus laudat exercitus...* »

Quel était donc alors ce Tonkin, objet de si ardents désirs? Il faisait partie de l'Empire d'Annam, dont la France n'occupait à cette époque aucune parcelle. Depuis de longues années, différents souverains persécutaient sans merci les chrétiens de leur Empire. Ils pourchassaient avec une ardeur particulière les missionnaires venus d'Europe : de 1833 à 1858 le Tonkin n'avait pas compté moins de seize martyrs européens, sept évêques — un Français et six Espagnols —, neuf missionnaires — six Français, un italien et deux Espagnols. L'empereur Tu-Duc, qui régnait à l'époque de Théophane, ne cédait en rien, sur ce chapitre, à ses prédécesseurs. Or, depuis dix-sept ans, un grand homme, que j'ai déjà eu l'occasion de citer, Mgr Retord, dirigeait le Vicariat Apostolique du Tonkin Occidental. C'est vraiment une figure d'épopée que celle-ci. On parlait de lui dans toutes les Missions; tel de ses confrères n'hésitait pas à l'appeler « un nouveau Paul »; une atmosphère de légende l'environnait. C'était une grande joie et une grande émotion d'être appelé à servir sous ses ordres. N'avait-il pas vingt fois échappé à ses persécuteurs, vingt fois relevé des chrétientés détruites? Bien plus, en dépit des orages, jamais l'apostolat n'avait

donné d'aussi magnifiques résultats : « En 1840, année du sacre de Mgr Retord, on enregistrait dans la mission du Tonkin occidental 112 baptêmes d'adultes seulement et 1290 baptêmes d'enfants païens. Or, en 1854, année de l'arrivée de Théophane Vénard, alors que la mission était divisée en deux vicariats, celui de Mgr Retord comptait 1451 baptêmes d'adultes et 20.229 baptêmes d'enfants païens. » Le secret de ce succès, il faut le chercher tout entier dans l'esprit surnaturel de Mgr Retord. Il avait pris pour devise : *Fac me cruce inebriari*, et nous verrons bientôt jusqu'à quel point il put lui être fidèle. Mais d'autre part, il savait que toutes les grandes actions s'accomplissent dans la joie, et c'est pour entretenir cette sainte joie au cœur de ses missionnaires qu'il avait institué l'Ordre des « Gueusards ». Voici quelques extraits du règlement de cet Ordre sublime :

« Un gueusard digne de ce nom devra :

1°) Aimer Dieu et le prochain ;

2°) Conserver le sang-froid et la gaieté envers et contre tout ;

3°) Bien travailler, autant que possible sans tomber malade ;

4°) Ou ne pas se laisser prendre ou, s'il est pris, ne pas manquer son coup (c'est-à-dire ne pas échapper au martyre). »

Chaque chevalier recevait un nom de guerre, et celui de Théophane fut un des plus beaux de tous : *Intendant supérieur de toutes les musiques instrumentales, vocales et autres, Chef suprême de toutes les harmonies et mélodies, Organiste général.* C'est qu'il avait apporté dans ses bagage un orgue à la Mission! Et Mgr Retord passait à en jouer des heures entières... Il faut penser que les missionnaires, en quittant l'Europe, ont renoncé à toutes les joies pieuses que l'on éprouve dans les cérémonies de l'Église.

Et ç'avait été pour Théophane, après la séparation d'avec les siens, peut-être le plus cruel déchirement. Considérons alors ce grand évêque jouant de l'orgue dans sa résidence sans cesse menacée, et ce n'est plus la figure de saint Paul, mais celle même de David que nous évoquerons. En vérité, tous les plus surhumains exploits des héros de l'Écriture ne se retrouvent-ils pas chez ces missionnaires qui sont l'image vivante du Christ? Et comment abandonner Mgr Retord sans citer encore de lui ce fragment de lettre : « Je voudrais que vous veniez me voir pendant seulement une semaine. Fussiez-vous triste comme un hibou, je vous forcerais à vous dérider au moins dix fois par jour; car ni la persécution de vingt ans qui m'a passé sur la tête, ni la bonne demi-douzaine de maladies qui m'ont livré à différentes époques de terribles assauts, ni la vieillesse qui est venue caresser mon menton et blanchir ma barbe, ne m'ont rien fait perdre de mon ancienne gaieté; je chante toujours, et bien fort, toute espèce de chansons, de complaintes, de cantiques, en chinois et en annamite, en latin et en français, composés par moi ou par d'autres. » Tel était donc le chef sous les ordres de qui allait servir Téophane!

Après un pénible voyage, ayant quitté Hong-Kong le 26 mai 1854, il tombait le 13 juillet à 3 heures du matin dans les bras de Mgr Retord. Celui-ci résidait alors à Vinh-Tri, dans la province de Nam-Dinh. Cette province jouissait d'un traitement privilégié. Son vice-roi, Hung, beau-père de l'empereur régnant, favorisait secrètement les chrétiens parce que l'un d'eux, un jour, l'avait guéri d'une maladie d'yeux. Aussi la résidence de Vinh-Tri, à l'abri de cette haute protection, voyait-elle se dérouler de pompeuses cérémonies où l'évêque officiait publiquement, mitre en tête. Théophane passa un mois et demi à Vinh-Tri, jusqu'à la fin d'août 1854. Ce fut probablement la période

la plus heureuse de sa carrière de missionnaire. Presque aussitôt après son arrivée, il assista à une ordination, à l'occasion de laquelle six missionnaires français, dont deux évêques, se trouvaient réunis. Et parmi eux, l'un de ses meilleurs amis de la Rue du Bac, avec lequel il avait fait le long voyage de Paris à Hong-Kong, et qui devait un jour devenir son évêque : Joseph Theurel. « Ainsi, dit son biographe, il goûta, au seuil même de sa vie apostolique, combien c'est douce chose pour des frères, d'habiter ensemble. »

Mais il fallait songer à des travaux plus austères et d'abord se mettre à l'étude de l'annamite. On sait quelles peines avait coûtées à Théophane l'apprentissage du chinois. Or, par une véritable grâce d'état, l'étude de l'annamite lui parut toute facile et il fit rapidement dans cette langue des progrès étonnants au point qu'il put, dès « le deuxième dimanche d'octobre, débiter un petit sermon dans l'église du village, en présence des chrétiens ». Il se trouvait, à ce moment-là, loin de son évêque, à Ké-Roan. Mais bientôt il fut victime d'une épidémie de grippe qui le mit à deux doigts de la mort. C'est le commencement de ses tribulations, qui ne cesseront plus jusqu'à la fin. En effet, soudain, la persécution, qui avait paru se ralentir pendant quelque temps, redouble. De Hué, on recommande aux mandarins une vigilance nouvelle sur les agissements des chrétiens. Dès lors, il n'y a plus d'asile sûr : à la moindre alerte, il faut fuir au milieu de la nuit. Cependant, la santé de Théophane est toujours gravement éprouvée. « A partir de janvier 1855, pendant plus de deux années, il ne connaîtra guère que des heures de souffrance. » Il est atteint d'une dangereuse affection pulmonaire et à plusieurs reprises on désespère de sa vie. Mais Dieu lui réservait une mort plus glorieuse et les prières de ses frères, jointes aux prescriptions affreuses

des médecins annamites, lui rendront enfin la santé. Et voyez comme il use de la maladie que Dieu lui envoie. Au moment où tout semble perdu, il écrit aux siens : « A mon père, à ma sœur Mélanie, à mes frères et à mes amis, j'envoie le salut dans le Seigneur... Il a plu à la divine Providence, mes bien-aimés, de m'ôter la santé qu'elle m'avait accordée un peu auparavant... Ma guérison sera peut-être chose difficile, car il semble que j'aie un catarrhe chronique, qui même a déjà fait ravage dans le poumon gauche. Je ne sais pas la chose au juste, mais je pense que c'est cela... Ne vous affligez pas, chers amis, de ce que je suis malade, mais priez pour moi, afin que je mette à profit cette épreuve et que je sache faire tourner le mal de mon corps au bien spirituel de mon âme. » Et Mgr Retord, qui vient le visiter sur son lit de douleur, s'écrie : « Mon pauvre enfant, vous avez donc choisi la souffrance pour partage? » A partir de ce jour-là, il voulut que le Père Vénard portât en annamite le nom de Père *Ven*, ce qui veut dire *intègre* et *vierge*.

En 1857, Théophane est revenu à la santé, mais c'est pour voir s'abattre sur la Mission du Tonkin Occidental la plus terrible des persécutions. Jusqu'alors, on l'a vu, le vice-roi Hung avait épargné les chrétiens de sa province de Nam-Dinh. Mais voici qu'un de ses subordonnés menace de faire connaître en haut lieu cette étrange bienveillance. Affolé par la peur, le vice-roi va sévir contre les chrétiens avec plus de férocité que personne. Désormais la province de Nam-Dinh se signalera entre toutes par la rigueur de la persécution. Les beaux bâtiments de Vinh-Tri, où Mgr Retord avait connu quelques-unes des joies les plus pures de sa vie apostolique, sont impitoyablement détruits. Il faut chercher ailleurs un refuge et, tandis que Mgr Retord s'enfuit vers les montagnes, Théophane gagne le district de la Source Jaune, où la persécu-

tion est moins vive. Il n'y arrive que pour voir mourir, à la suite d'une longue maladie, le Père Castex, administrateur du district, celui-là même qui l'avait soigné et réconforté autrefois. C'est Théophane, maintenant, qui va être chargé du district. « C'est désormais dans cette partie du champ du Père de famille que je devrai travailler au salut des âmes. Puissé-je imiter les vertus de celui qui m'y a devancé, et fasse le ciel que ma mort un jour soit sainte et précieuse devant Dieu comme la sienne! »

Ce que fut l'apostolat de Théophane à la Source Jaune, il n'y a qu'à l'écouter pour le savoir. Il écrit à sa sœur Mélanie : « J'ai donc maintenant une famille et une nombreuse famille, famille de chrétiens, famille de païens. Les chrétiens sont au nombre de 12.000 environ, distribués en quatre paroisses que gouvernent six à sept prêtres indigènes comme curés ou vicaires. La fonction de ton frère est d'aller de paroisse en paroisse, de chrétienté en chrétienté, ayant l'œil à tout pour voir si rien ne cloche, rétablir la paix là où il y a désunion, donner des dispenses s'il est nécessaire, administrer par un pouvoir spécial le sacrement de confirmation à la place du vicaire apostolique qui ne peut visiter tout le vicariat, donner des retraites si cela est opportun, faire la mission pour que les méchants se convertissent, en un mot entretenir la foi vive et pure et augmenter dans les cœurs l'amour du bon Dieu. » Cependant Théophane, en dépit d'une activité extérieure qui suffisait pour occuper tous ses instants, ne négligeait pas le soin de son âme. Il suivait avec une rigoureuse fidélité un règlement de vie fort sévère. Au moment de sa capture, on retrouvera l'instrument terrible dont il se servait pour châtier son corps. Et malgré tout, il redoute, avec une admirable humilité, de se trouver inférieur à sa tâche, par tiédeur spirituelle. Il écrit à sa sœur, en septembre 1857 : « Je suis persuadé, chère

Mélanie, que, dans ton bon cœur, je passe pour un grand saint; néanmoins tu te trompes, car je ne suis pas même en réalité un petit saint. La maladie a brisé mon pauvre corps, abêti mon esprit, attiédi mon cœur. Je t'avoue ma misère spirituelle, afin que tu t'apitoies sur elle et que tu pries pour ton frère. Autant le soleil des tropiques est brûlant, autant mon cœur est froid et glacé. Ici point de belles églises, point de pompeuses cérémonies pour réveiller de l'engourdissement, arroser de quelques gouttes de piété la sécheresse de la foi. » Cependant, dans le district de la Source Jaune, c'est la persécution larvée. Sans cesse, il faut acheter à prix d'argent la tolérance de petits fonctionnaires cupides, et Théophane écrit : « La foi achetée au prix du sang est forte et vigoureuse, et produit des fruits : *sanguis martyrum... le sang des martyrs est une semence de chrétiens* ; mais la foi conservée avec de l'argent demeure faible et stérile. »

Si c'est du sang qu'il fallait à ce héros, il allait être bientôt exaucé. La Source Jaune était dans la province de Hanoï. Le vice-roi d'Hanoï n'avait pas de mauvaises intentions à l'égard des chrétiens. Mais voici que Hung le menace de signaler à l'empereur sa tolérance; on a saisi un paquet de lettres adressées par les Pères Theurel et Vénard à la Procure de Hong-Kong. Le vice-roi ne peut plus ignorer la chrétienté de la Source Jaune. Et de fait, le 10 juin 1858, les troupes mandarines viennent bloquer le chef-lieu du district. Une fois de plus, il faut fuir. Désormais, de cachette en cachette, la vie de Théophane sera celle d'un perpétuel proscrit. Voici comment il raconte à son frère Eusèbe cette existence : « Veux-tu que je t'esquisse un peu notre tactique? Il faut que tu saches que nos chrétiens font sentinelle autour de nous pour nous avertir quand le danger est prochain, et notre grande tactique à nous est de demeurer cachés dans quel-

que coin de la maison comme dans une prison cellulaire, observant un silence de trappiste, n'osant ni tousser, ni cracher, ni éternuer trop haut. Heureux qui peut, dans cette solitude, avoir un petit trou où passe un rayon de lumière pour éclairer les pages du bréviaire ou de quelque autre livre ami! C'est dans cet isolement qu'il est bon d'user de patience et d'abandonner sa vie à la disposition de la Providence. Puis, si le mandarin semble vouloir inquiéter votre gîte, alors vous profitez des ténèbres de la nuit pour passer ailleurs et garder le même règlement de vie. De temps en temps cependant, on peut saisir quelque moment favorable pour sortir respirer l'air extérieur et dégourdir un peu ses jambes. » Toutefois, il arrive que même de tels abris ne suffisent pas. Il faut alors s'engager dans la jungle des montagnes, où le tigre est roi. C'est là que, depuis quelque temps, suivi d'un seul missionnaire, Mgr Retord avait trouvé un refuge. Mais il y fut atteint par l'implacable fièvre des bois et, le 22 octobre 1858, il rendait le dernier soupir. Écoutons Théophane parler de cette mort : « Cher frère, tu veux sans doute me demander si Mgr Retord est encore dans son ermitage des forêts? Je te répondrai : son corps, oui; mais son âme a quitté ce séjour de misère pour passer à un monde meilleur. Mgr Retord n'est plus, une fièvre maligne l'a emporté. Ainsi s'est terminée dans le délaissement cette vie de labeurs et de souffrances, après vingt-sept ans passés dans les missions, dont dix-huit sous la charge si lourde de vicaire apostolique. Mgr Retord n'a point vu luire les beaux jours si désirés de la paix; toute sa vie de missionnaire s'est écoulée au milieu des persécutions et des déboires de tout genre, elle n'a été que la réalisation d'un rêve de sa jeunesse dans lequel la sainte Vierge lui était apparue et l'avait transporté en songe sur le haut d'une montagne, au pied d'une grande croix, en

lui disant que sa vie serait crucifiée jusqu'à la fin. Toute vie de missionnaire est féconde en croix; celle de Mgr Retord l'a été plus que toute autre, et sa mort sur une montagne sauvage, au sein d'une forêt peuplée de bêtes cruelles, dans le dénuement absolu de toute chose, c'est la mort sur la croix, la croix toute nue, tout austère, comme celle du Maître, le Sauveur Jésus. » On pourrait dire, transformant un peu une phrase de Mgr Theurel : « Et voilà comment meurent, au Tonkin, les évêques d'Acanthe ! » Au milieu de ces tribulations, Théophane écrivait quelques mois avant sa mort : « Pour moi, j'ai confiance en Dieu que je consommerai ma course, que je conserverai intact le dépôt de la foi, de l'espérance et de l'amour, et qu'il me sera donné de partager avec les amis la couronne de justice. Mais, très cher ami, en vous traçant ces lignes, la pensée de nos malheurs s'est présentée si vivement à mon esprit que j'ai eu bien de la peine à refouler mes larmes et à finir ma lettre. Nous sommes comme Jérémie gémissant au milieu de Jérusalem dévastée; autour de nous sont des ruines immenses, seront-elles jamais relevées? C'est la plaine couverte d'ossements de la vision d'Ezéchiel. Y aura-t-il pour eux dans le temps un jour de résurrection? Quand du présent la pensée se porte vers l'avenir, un frisson glacial parcourt vos membres, le courage le plus mâle semble près de défaillir. »

Mais ce découragement dure peu : l'Église n'est-elle pas immortelle? A l'évêque d'Acanthe qui vient de tomber, Dieu donne un successeur dans la personne de Joseph Theurel, le meilleur ami de Théophane. Écoutez de quel ton prophétique il écrit à son nouveau pasteur : « Vous me pardonnerez de le dire, mais je suis persuadé que Dieu veut que vous fassiez, avec sa grâce, de grandes choses. Votre tâche est difficile, mais encore une fois,

qu'elle est belle! Vous venez, nouvel Esdras, relever les ruines de Jérusalem et édifier le nouveau Temple. Vous avez vu les mauvais jours afin de connaître les malheurs de Sion et d'y mieux compatir. Vous avez pris part au combat afin de mieux inaugurer la paix, cette paix dont vous vous appelez l'aurore. »

A ce moment, le Père Ven se trouvait à But-Dong, dans les dépendances du monastère des Amantes de la Croix. Il y passera la plus grande partie des années 1858 et 1859. Ces religieuses indigènes méritaient vraiment leur beau titre par la rudesse de leurs travaux et l'ardeur de leur piété. Pendant près de deux ans, Théophane sera leur directeur spirituel. Plusieurs ont témoigné, au procès de béatification du saint martyr, de ce que fut cette direction. Il cherche à les animer d'une vie intérieure profonde et durable. A leur usage, il traduit et commente chaque dimanche les *Exercices de la perfection chrétienne*. Il restaure l'autorité quelque peu ébranlée de la supérieure. Unissant la force et la suavité, s'il se montre inflexible sur les manquements à la règle, il y a bien des adoucissements qu'il impose avec décision quand les circonstances l'exigent. Mais surtout, il prêche d'exemple. Sans doute les religieuses de But-Dong n'ont pas tout su des mortifications qu'il s'imposait; néanmoins, elles en ont assez vu pour deviner son âme. Il est inaccessible à toutes les craintes vulgaires. Tremblent-elles, ces pauvres filles, parce qu'il chante trop fort : « Petites filles tremblantes et seulement préoccupées des choses de ce bas monde! leur réplique-t-il. Quand on pense que les pieux fidèles d'Europe, au temps où la persécution sévissait chez eux, n'avaient d'autre désir que de verser leur sang pour la foi et de gagner la palme du martyre : c'était à qui s'offrirait à la mort! Eh bien! je ne vous le cache pas, mon vœu le plus ardent, à moi aussi, est de donner ma vie pour le

salut de ce village de But-Dong. » Et parmi de continuelles alarmes, il trouvait encore le temps de traduire en annamite le Nouveau Testament. Mais un jour, vers la mi-décembre 1859, le monastère de But-Dong, qui avait été jusque-là préservé de la persécution, fut à son tour attaqué. L'une après l'autre, toutes les maisons de Dieu étaient atteintes! Les religieuses durent se disperser, et Théophane, une fois de plus, s'enfuir. Mais avant de les quitter, il leur fit cette prédiction, qui devait se réaliser à la lettre, quelques années plus tard : « Vous, les Amantes de la Croix, bien que votre maison soit détruite, gardez courage! Le jour viendra où votre supérieure verra construire une communauté plus spacieuse et plus assurée du lendemain que celle qui vient de disparaître. » Et quelques instants plus tard, il leur laissait cette parole en guise d'adieu : « Je m'en vais d'ici intimement convaincu que je dois — où? je l'ignore — répandre mon sang pour la foi. »

Toute l'année 1860 fut pour Théophane une préparation au martyre. Il s'était offert comme victime pour le salut de l'Église du Tonkin et il avait demandé à Mgr Theurel la permission de mourir. Il continuera, du reste, à prendre toutes les précautions qui s'imposent pour échapper aux mains de ses persécuteurs, car à Dieu seul et non à nous appartiennent le jour et l'heure. C'est avec regret que nous renonçons à le suivre pas à pas dans ses dernières retraites. Mais comment oublier qu'au cours de cette année suprême il adressait encore à Mgr Theurel un projet très complet de fondation d'un grand séminaire? Lorsqu'un jour l'œuvre put être réalisée, elle s'inspirait en grande partie de ses idées. Mais celui que l'évêque avait désigné pour en être le supérieur n'était plus! Enfin, le 15 janvier 1860, en la fête du Saint Nom de Jésus, le Père Ven se consacrait à Jésus-Christ par les mains de

Marie. Désormais, en signant ses lettres, il fera toujours suivre son nom des initiales M. S. (*Mariae servus*). Sous la protection de la Reine des martyrs, il ne lui reste plus qu'à marcher, par des voies douloureuses, au triomphe éternel. Il avait trouvé une cachette sûre, dans le village de Phuc-Châu, dont le maître, Tan, bien qu'il exerçât à ses heures le métier de brigand, témoignait aux chrétiens une singulière bienveillance. Il n'aurait tenu qu'à Théophane d'attendre dans cette retraite la fin de la persécution. Mais il comprenait autrement les devoirs de sa charge apostolique. Il venait d'apprendre que les choses allaient très mal chez les chrétiens de la Source Jaune. « Sur eux la persécution sévissait avec fureur; certaines familles acceptaient de prendre part à des cérémonies païennes; en plusieurs chrétientés, de trop nombreux baptisés avaient foulé la croix. » Dans de telles circonstances, quel que fût le danger, la place du pasteur était au milieu de ses brebis. Aussitôt, il abandonne tout et même un projet d'apologétique à l'usage des lettrés, dont on pouvait attendre beaucoup de bien. De mai à novembre 1860, la vie errante recommence; pas moins de six refuges pendant ces quelques mois : « Comme le bon moissonneur qui, voyant venir l'orage, se hâte à couper encore quelques épis, à lier une dernière gerbe, l'apôtre infatigable se prodigue et s'expose. » Il interdit aux chrétiens de participer au repas confucianiste de l'automne, renverse un autel domestique, reçoit en confession des fidèles qui n'avaient pas approché des sacrements depuis des mois.

Cette activité ne tarde pas à faire découvrir sa suprême retraite. Théophane se trouve en ce moment à Dong-Bao, chez la veuve Cân, une pauvre femme que nul ne soupçonnerait, n'étaient les allées et venues dont sa maison devient le centre. Il a auprès de lui son fidèle catéchiste

Pierre Khang. Ce fut le vendredi 30 novembre, en la fête de saint André Apôtre, que le serviteur de Dieu tomba aux mains de ses ennemis. Un lointain parent de la veuve Cân l'avait trahi. Mais celui qui l'arrêta, le chef de canton Caï-Do, ne put rester insensible à sa douceur et à sa patience. Et Théophane sut présider avec dignité, dans la maison de Caï-Do, le banquet où l'on fêtait sa propre capture. Le lendemain, dans une petite cage, tandis que son serviteur était chargé d'une lourde cangue, Théophane était emmené devant le sous-préfet de Phu-Ly. Ce fonctionnaire n'était pas mal disposé à l'égard des chrétiens : la cangue du catéchiste fut allégée; on donna au missionnaire une cage plus spacieuse, et les chaînes dont on le chargea furent aussi légères que possible. Il semble même que le mandarin ait cherché à sauver la vie de Théophane en le faisant passer pour annamite. Mais surtout, le 3 décembre, il put, à l'aide d'un pinceau, écrire à sa famille cette admirable lettre :

« Mes bien-aimés,

« Le bon Dieu dans sa miséricorde a permis que je tombe entre les mains des méchants. C'est le jour de la Saint-André que j'ai été mis dans une cage carrée, et conduit à la sous-préfecture, d'où je vous trace ces lignes assez péniblement, car je n'ai qu'un pinceau pour écrire. Demain, 4 décembre, je vais être conduit à la préfecture : j'ignore ce qui m'y est réservé. Mais je ne crains rien, la grâce du Très-Haut sera avec moi, Marie Immaculée ne manquera pas de protéger son chétif serviteur.

« J'espère qu'on me fournira encore les moyens d'écrire : je profite néanmoins de l'occasion qu'un bon païen, mon gardien, m'offre pour vous envoyer le salut de ma prison. La maison du sous-préfet est pleine d'égards pour moi, et je ne souffre pas beaucoup. Beaucoup de monde vient me voir, et on me laisse parler librement : j'en profite pour parler de la doctrine chrétienne, et un grand nombre m'avouent que la

religion du Seigneur du ciel est conforme à la raison, et que si le roi ne le défendait pas ils l'embrasseraient volontiers.

« Me voilà donc entré dans l'arène des confesseurs de la foi. Il est bien vrai que le Seigneur choisit les petits pour confondre les grands de ce monde. Quand vous apprendrez mes combats, j'ai confiance que vous apprendrez également mes victoires. Je ne m'appuie pas sur mes propres forces, mais sur la force de Celui qui a vaincu les puissances de l'enfer et du monde sur la croix.

« Je me souviens de vous, mon bien cher père, ma chère sœur, mes chers frères. Si j'obtiens la grâce du martyre, alors surtout je me souviendrai de vous.

« Adieu, mes bien chers. Au ciel le rendez-vous! Nous nous reverrons là-haut! — Dans un instant je vais porter les chaînes des confesseurs.

« Adieu, cher et honoré père. Adieu, bien-aimés sœur et frères. »

Il ne savait pas que, depuis le 26 août 1859, son père l'avait précédé au séjour des justes.

Le 4 décembre, entouré d'une escorte de plus de trois cents hommes, le prisonnier fut conduit à Hanoï. Son entrée dans la ville fut presque triomphale. « Me voyez-vous », écrivait-il le 2 janvier suivant à sa famille, « siégeant tranquillement dans ma cage de bois, au milieu d'un peuple innombrable qui se précipite sur mon passage? J'entends dire autour de moi : Qu'il est joli cet Européen!... Il est serein et joyeux comme quelqu'un qui va à la fête!... Il n'a pas l'air d'avoir peur!... Celui-là n'a aucun péché. Il n'est venu en Annam que pour faire du bien, et cependant ils le mettront à mort!... » C'est ainsi que les martyrs touchent les cœurs! Peu après, Théophane était introduit dans le prétoire. « Je priai l'Esprit-Saint », écrit-il dans la même lettre, « de nous fortifier, mon catéchiste et moi, et de parler par notre bouche, selon la promesse du Sauveur. J'invoquai la Reine des martys, et je la conjurai d'assister son petit serviteur. » Voici la fin

de cet interrogatoire, où véritablement Théophane fut inspiré : le vice-roi venait d'inviter l'apôtre à fouler la croix aux pieds pour sauver sa vie, mais le serviteur de Dieu la baisa longuement avec respect, puis il s'écria d'une voix forte :

« — Quoi ! j'ai prêché la religion de la croix jusqu'à ce jour; comment voulez-vous que je l'abjure? Je n'estime pas tant la vie de ce monde que je veuille la conserver au prix d'une apostasie?

« — Si la mort a tant de charmes à vos yeux, pourquoi vous cachiez-vous de crainte d'être pris?

« — Grand mandarin, la religion défend de présumer de ses propres forces et de se livrer soi-même. Mais le ciel ayant décidé que je sois arrêté, j'ai confiance qu'il me donnera assez de force pour souffrir tous les supplices et être ferme jusqu'à la mort. »

Le catéchiste Pierre Khang ne se montra pas moins ferme que son maître dans la confession de la foi. Il fut condamné « à être marqué à la joue par le fer rouge, puis exilé dans une province éloignée ». Quant à Théophane, il aurait « la tête tranchée, puis exposée pendant trois jours et enfin jetée au fleuve ».

Mais cette sentence n'était exécutoire que revêtue de la sanction royale. Ce n'est que dans la nuit du 1er au 2 février 1861 que l'on aura la réponse de Hué. En attendant, Théophane fut séparé de son catéchiste et transporté à l'est de la citadelle, devant la porte du vice-roi. Ce dernier, du reste, se montra relativement humain et fit confectionner pour le prisonnier une cage assez confortable; et même il aura chaque soir la permission de se promener un peu hors de sa cage. Et un chrétien « au cœur d'acier », Paul Moï, qui avait réussi à se glisser dans la police mandarine, servira, pendant ces sept semaines, d'intermédiaire entre le prisonnier et Mgr Theurel, caché aux environs

d'Hanoï. Il avait aussi près de lui un soldat chrétien, Dominique Khan, et c'est lui qui nous rapporte que « tout le temps de sa détention, le vénérable Père Ven soupira véhémentement après le martyre; c'est justement pour cela qu'il désirait voir fixer son sort le plus tôt possible, afin de jouir sans retard de la vision de son Dieu ». Cependant, autour de sa cage, le peuple s'empresse, et le martyr use ses dernières forces à gagner des âmes. Mais bientôt, le premier mouvement de curiosité passé, les visites se font plus rares. Alors Théophane se recueille dans un état presque continuel d'oraison. Il pouvait écrire à son évêque, le 28 décembre 1860 : « Mon cœur est paisible comme un lac tranquille! » Et dans la nuit du 24 décembre, au témoignage du soldat chrétien, il chanta très longtemps en latin! Quelque chose eût manqué pourtant à cette retraite de préparation au martyre, si Théophane avait été privé du secours des sacrements. Mais Mgr Theurel y avait pourvu : au prix de mille dangers, deux saintes femmes se chargèrent d'apporter une fois par semaine le Saint-Sacrement au prisonnier et, le 15 janvier, un prêtre annamite put aller le confesser. Il était prêt au dernier triomphe. N'avait-il pas, quelques jours auparavant, adressé un suprême adieu à tous ceux qu'il chérissait sur la terre? On voudrait pouvoir citer toutes ces lettres incomparables. Il faut pourtant en choisir une... Voici celle qui était adressée à Mélanie Vénard :

« Chère sœur,

« J'ai écrit, il y a quelques jours, une lettre commune à toute la famille dans laquelle je donne plusieurs détails sur ma prise et mon interrogatoire; cette lettre est déjà partie et, j'espère, vous parviendra. Maintenant que mon dernier jour approche, je veux t'adresser à toi, chère sœur et amie, quelques lignes d'un adieu spécial; car, tu le sais, nos deux cœurs se sont compris et aimés dès l'enfance. Tu n'as point eu de

secret pour ton Théophane, ni moi pour ma Mélanie. Quand, écolier, je quittais, chaque année, le foyer paternel pour le collège, c'est toi qui préparais mon trousseau et adoucissais par tes tendres paroles la tristesse des adieux; toi, qui partageas plus tard mes joies si suaves de séminariste; toi, qui as secondé par tes ferventes prières ma vocation de missionnaire.

« C'est avec toi, chère Mélanie, que j'ai passé cette nuit du 26 février 1851, qui était notre dernière entrevue sur la terre, dans des entretiens si sympathiques, si doux, si saints, comme ceux de saint Benoît avec sa sainte sœur. Et quand j'ai eu franchi les mers pour venir arroser de mes sueurs et de mon sang le sol annamite, tes lettres, aimables messagères, m'ont suivi régulièrement, pour me consoler, pour m'encourager, pour me fortifier. Il est donc juste que ton frère, à cette heure suprême qui précède son immolation, se souvienne de toi, chère sœur, et t'envoie un dernier souvenir.

« Il est près de minuit. Autour de ma cage de bois sont des lances et de longs sabres. Dans un coin de la salle un groupe de soldats jouent aux cartes, un autre groupe jouent aux dés. De temps en temps, les sentinelles frappent sur le tam-tam et le tambour les veilles de la nuit. A deux mètres de moi, une lampe projette sa lumière vacillante sur ma feuille de papier chinois, et me permet de te tracer ces lignes. J'attends de jour en jour ma sentence. Peut-être demain je vais être conduit à la mort. Heureuse mort, n'est-ce pas? Mort désirée qui conduit à la Vie!...

« Selon toutes probabilités, j'aurai la tête tranchée. Ignominie glorieuse dont le ciel sera le prix. A cette nouvelle, chère sœur, tu pleureras, mais de bonheur. Vois donc ton frère, l'auréole des martyrs couronnant sa tête, la palme des triomphateurs se dressant dans sa main! Encore un peu, et mon âme quittera la terre, finira son exil, terminera son combat. Je monte au ciel, je touche la Patrie, je remporte la victoire. Je vais entrer dans le séjour des élus, voir des beautés que l'œil des hommes n'a jamais vues, entendre des harmonies que l'oreille n'a jamais entendues, jouir de joies que le cœur n'a jamais goûtées.

« Mais auparavant, il faut que le grain de froment soit moulu, que la grappe de raisin soit pressée. Serai-je un pain, un vin selon le goût du Père de famille? Je l'espère de la grâce

du Sauveur, de la protection de sa Mère Immaculée; et c'est pourquoi, bien qu'encore dans l'arène, j'ose entonner le chant de triomphe comme si déjà j'étais couronné vainqueur.

« Et toi, chère sœur, je te laisse dans le champ des vertus et des bonnes œuvres. Moissonne de nombreux mérites pour la vie éternelle qui nous attend tous deux. Moissonne la Foi, l'Epérance, la Charité, la patience, la douceur, la persévérance, une sainte mort!...

« Adieu, Mélanie, adieu, sœur chérie, adieu!

« Ton frère. »

A de tels accents, il est impossible de rien ajouter... Jean-Théophane Vénard fut décapité pour la foi, le 2 février 1861, en la fête de la Purification de la Vierge, sur la rive du fleuve Rouge.

Mais de pareilles morts sont plus fécondes que toutes les œuvres. Cette Église du Tonkin qu'il avait laissée dans la désolation et pour le salut de laquelle il avait obtenu la grâce de mourir, n'allait pas tarder à renaître de ses cendres. Là où il y avait deux évêques, il y en a six aujourd'hui; 119 missionnaires au lieu de 11; plus de 476.000 chrétiens au lieu de 215.000. Et l'Église a rendu justice à ce jeune homme dont la grâce particulière, celle qui justement avait touché sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, semble avoir été de conserver dans les âpretés du combat toute la candeur de l'enfance : le 2 mai 1909, il était élevé au rang de bienheureux. Il doit être pour nous tous un grand exemple : sans doute, il faut le prier, beaucoup plus qu'on ne le fait chez nous, mais il importe surtout de comprendre la flamme dont brûla ce cœur apostolique : que l'Église ne se renferme pas pour nous dans cette terre étroite où Dieu nous a fait naître, mais comprenons que son domaine s'étend à l'univers tout entier. Unissons nos prières aux travaux des missionnaires afin que le jour luise bientôt où tous ses fils seront rassemblés autour du Père de famille. C'est pour cela qu'est mort, il y a cin-

quante-neuf ans, Théophane Vénard, et notre époque n'a peut-être pas de tâche plus urgente, où appliquer les immenses moyens qui lui ont été donnés.

JACQUES MADAULE.

Tous les éléments de cet article ont été empruntés à l'excellente biographie de Théophane Vénard, que M. l'abbé Francis Trochu vient de publier sous ce titre : *Un martyr français au XIX^e^ siècle. Le Bienheureux Théophane Vénard, Prêtre de la Société des Missions Étrangères de Paris (1829-1861), d'après sa correspondance, les témoignages de sa Cause et de nombreux documents inédits*, 1 vol. de XVI-537 pages, Librairie Catholique Emmanuel Vitte, Lyon et Paris, 1929, 22 francs.

Commentaire de saint Thomas sur l'Oraison dominicale

(Suite)

Sixième demande

ET NE NOS INDUCAS IN TENTATIONEM

Certaines gens, bien qu'ils aient péché, n'en désirent pas moins obtenir le pardon de leurs péchés : ils se confessent, font pénitence, mais n'apportent pas tout le zèle qu'ils devraient à éviter de retomber dans le péché. Voilà, n'est-il pas vrai? une conduite insensée : d'une part on pleure son péché en faisant pénitence, d'autre part on accumule, en péchant, les raisons de pleurer; c'est pourquoi il est écrit : *Lavez-vous, purifiez-vous* (1). Aussi, tandis que dans la précédente demande le Christ, comme il a été dit plus haut, nous a appris à solliciter le pardon de nos fautes, dans celle-ci il nous apprend à demander que nous puissions éviter le péché, ou plus explicitement que nous ne soyons pas induits en une tentation d'où nous tomberions dans le péché. *Et ne nous induisez pas en tentation.*

(1) Isaïe, I, 16.

1. — *Ce que c'est que la tentation*

Tenter n'est rien d'autre qu'essayer, ou éprouver : tenter un homme, c'est éprouver sa vertu. Mais la vertu de l'homme est mise à l'essai, ou éprouvée, de deux manières répondant aux deux exigences de la vertu ; de ces exigences de la vertu l'une est relative au bien agir, c'est-à-dire à l'accomplissement des actes bons, l'autre consiste dans le devoir d'éviter le mal. *Éloigne-toi du mal, et fais le bien* (1). Donc la vertu de l'homme est mise à l'épreuve tantôt sous le rapport du bien à faire, tantôt sous le rapport du mal à éviter.

Sous le premier rapport, l'épreuve fait voir si l'homme est prompt au bien, prompt à jeûner par exemple, ou à quelque autre sacrifice de cette nature ; en effet, c'est à ton ardeur à faire le bien que se mesure ta vertu. En ce sens, Dieu éprouve quelquefois l'homme pour que sa vertu jusqu'alors cachée soit connue de tous et donnée à tous en exemple ; c'est ainsi que Dieu a tenté Abraham et Job ; et voilà pourquoi Dieu envoie souvent des tribulations aux justes, afin que leur patience dans la douleur fasse apparaître leur vertu et qu'eux-mêmes croissent dans la vertu. *Le Seigneur votre Dieu vous tente pour que tout le monde sache si vous l'aimez ou si vous ne l'aimez pas* (2). Donc, de cette manière, Dieu nous tente en nous provoquant au bien.

Sous le rapport du mal à éviter, la vertu de l'homme est mise à l'épreuve par l'attrait du mal : s'il résiste comme il faut et s'il ne consent pas, alors sa vertu est grande ; mais s'il succombe à la tentation, sa vertu est néant. Or nul n'est tenté par Dieu de cette manière, car,

(1) Ps. XXXIII, 15. — (2) Deut. XIII, 3.

ainsi qu'il est écrit, *Dieu n'est pas un tentateur* (1); mais l'homme est tenté par sa propre chair, par le diable et par le monde.

2. — *Tentation de la chair*

La chair invite au mal; en effet elle poursuit toujours ses délectations propres, les délectations charnelles, dans lesquelles il y a souvent péché, car celui qui s'attarde aux délectations charnelles néglige les choses de l'esprit. *Chacun est tenté par sa propre concupiscence* (2).

La chair éloigne du bien; car l'esprit, de lui-même, se plaît toujours dans les biens spirituels, mais la chair, comme un poids lourd, gêne la liberté de l'esprit. *Le corps qui se corrompt alourdit l'âme* (3). *Je prends plaisir à la loi de Dieu selon l'homme intérieur; mais je vois dans mes membres une autre loi qui lutte contre la loi de ma raison, et qui me rend captif de la loi du péché qui est dans mes membres* (4). Or cette tentation, la tentation de la chair, nous sollicite avec une force redoutable, parce que notre ennemi (entendez, la chair) nous est intimement uni; comme le dit Boèce, il n'est point de peste plus sûrement malfaisante qu'un ennemi familier; aussi faut-il veiller contre la chair : *Veillez et priez, afin que vous n'entriez pas en tentation* (5).

3. — *Tentations du diable*

Les tentations du diable sont les plus puissantes; une fois que la chair est brisée, surgit un autre ennemi, le diable, contre lequel nous avons à lutter chaudement. *Nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais*

(1) Jac., I, 13. — (2) Jac., I, 14. — (3) Sag., IX, 15. — (4) Rom., VII, 22-23. — (5) Matth., XXVI, 41.

contre les princes et les puissances (1); aussi le diable porte-t-il expressément le nom de tentateur [*J'envoyai m'informer de votre foi*], *dans la crainte qu'il ne vous eût tentés, celui qui tente* (2). Or dans la tentation qui lui est propre, il procède avec une ruse extrême; comme un habile chef d'armée qui assiège une place, il repère les parties désarmées de celui qu'il veut attaquer et il tente l'homme par son côté le plus faible. Voilà pourquoi ce dont il nous tente, ce sont surtout les péchés auxquels les hommes sont le plus enclins lorsqu'ils ont triomphé de la chair, savoir la colère, l'orgueil et les autres péchés de l'esprit. *Votre ennemi, le diable, comme un lion rugissant, tourne autour de vous, cherchant qui dévorer* (3). La tentation diabolique s'achève en deux temps, car le diable ne propose pas dès l'abord à celui qu'il tente une action manifestement mauvaise, mais quelque chose qui a l'apparence du bien; de la sorte, il éloigne quelque peu sa victime, au moins pour commencer, de la fin qu'il poursuit principalement; après quoi il l'amène plus facilement à pécher, lorsqu'il l'a détournée si peu que ce soit de l'intention droite : *Satan lui-même se déguise en ange de lumière* (4); ensuite, après qu'il l'a fait entrer dans le péché, il l'enchaîne de manière à ne pas lui permettre de s'en dégager. *Les nerfs de ses entrailles sont enlacés l'un dans l'autre* (5). Ainsi donc l'œuvre du diable est double : il séduit, et celui qu'il a séduit il le retient dans le péché.

4. — *Tentations du monde*

Le monde exerce ses tentations par deux voies : premièrement par un désir excessif et immodéré des choses tem-

(1) Eph., VI, 12. — (2) I Thess., III, 5. — (3) I Pierre, V, 8. — (4) II Cor., XI, 14. — (5) Job, XL, 12.

porelles : *La racine de tous les maux, c'est la cupidité* (1); deuxièmement par la crainte qu'inspirent les tyrans et les persécuteurs : *Nous aussi nous sommes enveloppés de ténèbres* (2). *Tous ceux qui veulent vivre pieusement dans le Christ Jésus souffriront persécution* (3). *Ne craignez pas ceux qui tuent le corps* (4).

5. — *Délivrance de l'homme*

Nous savons maintenant ce qu'est la tentation, comment l'homme est tenté et par qui; reste à savoir comment s'accomplit sa délivrance.

A ce propos, observons que le Christ nous apprend à demander, non que nous ne soyons pas tentés, mais que nous ne soyons pas induits en tentation. Car si l'homme vainc la tentation, il mérite une récompense, et c'est pourquoi il est écrit : *Ne voyez qu'un sujet de joie, mes frères, dans toutes les tentations qui vous assaillent* (5). *Mon fils, si tu entreprends de servir le Seigneur, prépare ton âme à la tentation* (6). *Heureux l'homme qui supportera la tentation! Devenu un homme éprouvé, il recevra la couronne de vie* (7). C'est pourquoi le Seigneur nous enseigne à demander que nous ne soyons pas induits dans la tentation par le consentement. *Aucune tentation ne nous survient qui ne soit humaine* (8), dit l'Apôtre, car il est humain d'être tenté, mais il est diabolique de consentir.

Mais puisque le Seigneur dit : *Ne nous induisez pas en tentation*, faut-il admettre que Dieu nous induit au mal? Voici ma réponse : on dit que Dieu nous induit au mal en le permettant; plus explicitement, lorsqu'un homme a

(1) I Tim., VI, 10. — (2) Job, XXXVII, 19. — (3) II Tim., III, 12. — (4) Matth., X, 28. — (5) Jac., début. — (6) Ecclés., II, 1. — (7) Jac., I, 12. — (8) I Cor., X, 13.

commis de nombreux péchés, Dieu lui retire sa grâce et, privé de grâce, l'homme tombe dans le péché. C'est pourquoi nous chantons : *Lorsque la force viendra à me manquer, ne m'abandonnez pas, Seigneur* (1).

Mais pour qu'il ne soit pas induit en tentation, le Seigneur dirige l'homme par la ferveur de la charité : en effet n'importe quelle charité, si faible soit-elle, peut résister à n'importe quel péché. *Les grandes eaux n'ont pas pu éteindre l'amour* (2). Il le dirige encore par la lumière de l'intelligence, par laquelle il nous instruit de ce qu'il faut faire, car, ainsi que le dit le Philosophe, tout pécheur est un ignorant. *Je te donnerai l'intelligence et je t'instruirai* (3); c'est cela que demandait David en disant : *Illumine mes yeux, de peur que je ne vienne à m'endormir dans la mort; de peur que mon ennemi ne dise un jour : j'ai prévalu contre lui* (4); et cela, nous l'avons par le don d'intelligence.

Or, en refusant de consentir à la tentation nous conservons la pureté du cœur dont il est dit : *Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu* (5). Concluons qu'en agissant ainsi nous parvenons à la vision de Dieu, à laquelle Dieu veuille nous conduire.

(Traduction de Pierre Péguy et Yves Simon.)

(1) Ps. LXX, 9. — (2) Cant., VIII, 7. — (3) Ps. XXXI, 8. — (4) Ps. XII, 4-5. — (5) Matth., V, 8.

LES IDÉES ET LES ŒUVRES

Paroisse de marins

Une petite baie de l'Atlantique, délicieuse. Un climat tempéré, si doux que les primeurs de la région sont chargés à pleins vapeurs pour l'Angleterre. Mais une mer rude, cabrée souvent, dont la pêche n'enrichit guère les marins insouciants et si braves : le métier est dur, les embruns sont froids, et vous savez bien où l'homme qui a peiné va chercher le « coup de fouet » et l'oubli, hélas ! Pourtant, les usines de conserverie achètent tout ce qu'elles peuvent, et les femmes y trouvent un salaire non négligeable.

Une voie ferrée relie la commune aux petits ports, très vivants, des environs immédiats, et à la gare centrale du canton, insuffisante pour le commerce, l'industrie et l'agriculture intenses de la presqu'île. Somme toute, la population n'est pas dans la misère, mais son « standing » pourrait progresser.

La commune, que par discrétion nous appellerons Saint-Alour, vote rouge depuis qu'on peut voter rouge, comme les trois ports voisins. L'influence d'un politicien avait groupé des mécontents, des ratés, des vicieux, autour de sous-ordres ambitieux, très fiers de leur petit rôlet, et d'honnêtes gens ont suivi, en route pour les eldorados et pour la liberté, en lutte avec tous les obscurantismes et toutes les réactions : une pitié !

La commune compte surtout des paysans et des marins, ceux-ci groupés à trois kilomètres de l'agglomération principale, réfractaires à toute fusion avec l'élément agricole, murés dans leur particularisme professionnel, en marge de la vie économique ou religieuse de l'ensemble. De là peu de rapports avec les écoles, tôt quittées pour la pêche. Peu de

rapports avec l'église. Le dimanche, la grande bleue, tentatrice si attirante, surtout quand le poisson n'a pas donné dans la semaine, ou quand la tempête ne s'est apaisée que le samedi; ou l'auberge qui verse à pleins verres la grosse joie; ou le sommeil lourd après et avant l'épuisante campagne; ou les filets qu'on répare... que sais-je! L'habitude est vite perdue des gestes liturgiques, dont le sens et la nécessité ne furent sans doute jamais perçus. Et puis, la majorité des pratiquants se compose de cultivateurs, dont le marin dirait assez volontiers, s'il savait : « *Odi profanum vulgus et arceo.* » Où est le paysan, le marin ne se sent pas chez soi; au rival, le marin de Saint-Alour laissa l'église avec un *jus utendi* exclusif.

Bonne affaire pour le semeur d'ivraie : en l'espèce pour le pasteur protestant. Il s'installa dans le hameau maritime, offrit aux gens une religion à bon compte, à peu d'exigences, et groupa un noyau de néophytes très peu fervents pour le luthéranisme, mais très ardents contre le catholicisme, — qui firent souche, — et voilà tout un rameau détaché de la vraie Vigne.

Le pasteur attentif comprit qu'il fallait là un prêtre, et l'Hostie à demeure. Tel Foucauld conquérant le désert par la présence eucharistique du Maître. Un presbytère fut bâti, tout près d'une églisette : Dieu sait au prix de quelles tribulations et de quelles privations! Et l'Administration diocésaine attendit que la guerre terminée lui rendît le personnel ecclésiastique, décimé, vieilli, mais désormais plus proche encore du « pauvre peuple », plus hardi, habitué aux situations les plus incroyables. En 1924, la paroisse Saint-Alour fut scindée : 1800 habitants, surtout agriculteurs, demeurèrent au chef lieu; 1300, surtout marins, passèrent à la paroisse nouvelle, dite Notre-Dame-de-la-Mer.

Le curé de celle-ci avait été, littéralement, choisi entre mille. L'abbé Millet, 47 ans, était originaire d'une commune agricole et maritime, travaillée par des infiltrations protestantes, partagée en hameaux moins séparés par la distance que par les intérêts professionnels et par les croyances religieuses : une réplique agrandie de Saint-Alour. Longtemps vicaire, il avait donné un essor remarquable aux œuvres économiques, en particulier à une caisse rurale toujours citée en modèle dans le diocèse. Par son talent et par sa séduction, il

avait formé et maintenu une fanfare nombreuse, alerte et chrétienne, que de grosses paroisses lui enviaient. Malgré une santé précaire, il avait fait toute la guerre, brave et simple sous la capote comme sous la soutane, aimé de tous. Autant de savoir-faire que de bonne humeur. Le sourire dans les pires embarras. Une main de fer, un cœur d'or, une tête froide, et une âme sacerdotale à souhait. Certes, si quelqu'un pouvait réussir dans quelque mesure, l'opinion unanime le proclamait, c'était l'abbé Millet. Pour une fois, l'Administration se concilia tous les suffrages.

L'abbé Millet visita toutes les maisons de ses ouailles, accueilli fraîchement ici ou là, repoussé quelquefois, surtout glacé par l'indifférence, vraie ou affectée, d'un bon nombre. Il ne s'était pas attendu à une réception digne du Versailles du Grand Roi... mais tout de même son malheur passait son espérance, qui avait été très grande en ce genre, comme il convenait.

Pour établir le contact, puisqu'un certain nombre de mères de famille n'avaient marqué aucune hostilité au ministre de Jésus-Christ, le plus simple était d'ouvrir une école : par les enfants on aurait peu à peu les parents. D'où l'abbé Millet tira-t-il le capital nécessaire? Dieu seul le sait. « L'argent, a-t-il coutume de dire, pour les œuvres on le trouve toujours » : « on », c'est-à-dire quiconque a la foi gros comme un grain de moutarde, sans doute. L'école fut construite, selon toutes les règles de l'Instruction publique. Elle fut autorisée, ouverte, recommandée en chaire et à domicile, vantée, bien tenue... et tout autant combattue, ou davantage. Qu'est-ce que le Malin n'inventa pas, pour la discréditer? Elle tient cependant, toute petite qu'elle est, avec ses vingt-deux élèves... non, je me trompe; vingt et une, puisque l'école laïque vient d'en ressaisir une, ces jours-ci. Soit donc le sixième, à peine, de la population scolaire féminine. Cinq sixièmes échappent au pasteur. Croyez-vous qu'il y ait lieu de se décourager? Peuh! auparavant les six sixièmes échappaient; nous en tenons un, la victoire est en marche.

Si bien que M. Millet décida de construire une école de garçons, ou plutôt d'aménager un local disponible. Ce n'était pas le plus difficile. Quand il fallut trouver des maîtres, un maître, toutes les impossibilités se dressèrent contre. Des Frères sécularisés, pas l'ombre. Des laïques de bonne volonté?

trop jeunes ou trop vieux, et comment les payer? De jeunes prêtres? M. Millet en demanda, bien entendu, à ses supérieurs hiérarchiques. Mais ceux-ci, qui fournissent soixante prêtres aux écoles primaires et le double aux collèges, déclarèrent que le ministère paroissial absorbe toutes les ressources disponibles en personnel. Toutes les instances, toutes les supplications, tous les exposés du pasteur ne firent pas trouver un prêtre-instituteur de plus sur les listes diocésaines... et M. Millet, éconduit mais soumis, chercha une autre combinaison.

Il s'étonna bientôt de l'avoir trouvée si tard.

Puisqu'il ne fallait qu'un brevet élémentaire, pourquoi ne l'irait-il pas quérir lui-même? A cinquante et un ans, oui, je vous concède, le candidat peut être un peu rouillé, et je ne sais pas si ces Messieurs de l'Académie française (oh! pardon, Monseigneur Baudrillart et M. l'abbé Bremond!) ne risqueraient pas eux-mêmes d'être recalés. Mais nécessité fait loi, et M. Millet se plongea — c'est une manière de dire, car le temps fut ce qui manqua le plus — dans l'étude des mystères abstrus de la gymnastique, du solfège, des formules chimiques, de tout le bagage littéraire, scientifique, moral, artistique, etc., etc., d'un enfant de quinze ans, gloire du cours complémentaire de l'école primaire. Un confrère dévoué, lauréat de l'Académie française, et professeur à ses heures perdues, le mit au point à l'heure voulue, et l'Histoire impartiale enseigne que M. le curé de Notre-Dame-de-la-Mer, candidat au brevet simple, fut traité par la commission laïque d'examen avec une déférence, un respect, une délicatesse, qui l'honorèrent.

Saint Paul ne veut-il pas qu'on se fasse tout à tous?

Une école sans un patronage, c'est trop souvent la semaille sans moisson, c'est le blé qui lève et qui ne mûrit pas, c'est la maison sans toit : M. Millet ouvrit un patronage.

Trois initiatives l'illustrèrent : un cercle d'études, qui ne vécut pas, une société dramatique, qui vécut et mourut; une musique instrumentale, qui survit.

La société dramatique avait été fondée pour procurer un peu d'argent, si possible, à l'école des filles alors seule existante. Les Talmas en herbe joueraient devant leurs concitoyens émerveillés. Ils feraient même de l'exportation, les curés des environs se montrant heureux d'accueillir la jeune troupe et

d'aider ainsi leur très aimé confrère. Et l'école connaîtrait des jours sans alarmes.

Les répétitions coûtèrent bien des peines à l'impresario improvisé, bien des dépenses aussi, lourdes pour son extrême pauvreté, bien des fatigues et des déboires. Mais quand le jour de gloire se leva, quand le public curieux et même sympathique eut applaudi et que la quête eut apporté quelques francs misérables, le pasteur se demanda, non sans joie, si le groupement ne durerait pas et s'il ne produirait pas des fruits de salut. Il dura. Il porta la lumière de Melpomène et de Thalie dans les salles rustiques des paroisses circonvoisisines. Il fut récompensé par les applaudissements, par les promenades nécessaires, par les goûters, par les félicitations de M. Millet. Puis, quand la tournée fut finie, quand M. le curé eut totalisé les pauvres bénéfices, comme il se disposait à les verser à la caisse de l'école, les acteurs se présentèrent, hardis :

— Notre argent? demandèrent-ils.

— Mais il était convenu que nous travaillions pour l'école!

— C'est nous qui avons gagné l'argent. Il est à nous. Nous voulons notre argent. Donnez-le.

M. Millet donna l'argent, et ainsi finit sa tentative de rénovation des âmes par l'art dramatique...

Il ne songea pas un instant à appeler le feu du ciel sur ses artistes mal dégrossis. Il se rappela, je pense, que la musique adoucit les mœurs, et il fonda une musique instrumentale, avec plusieurs des acteurs en disponibilité. Elle comprit vingt-cinq membres...

Pour atteindre les adultes, des Journées catholiques de marins furent instituées. Questions professionnelles, partie récréative, cérémonies religieuses, le programme fut composé par des hommes compétents, exécuté par des conférenciers, des orateurs, des projectionnistes de mérite, habiles à dominer leur auditoire et à se mettre à son niveau. Une fois ou l'autre, de rares curieux apparurent aux séances, et oncques ne furent revus. La masse — *rudis indigestaque moles* — ne s'ébranla jamais. Les journées de marins tombèrent, faute de marins.

— Il fallait essayer de la Bonne Presse! dites-vous. Des tracts, des journaux, des affiches, des conférences, des crieurs, des porteurs, avec ou sans trompette, une invasion de propa-

gandistes, le papier gratuit, pour amorcer, et puis, le lecteur une fois conquis, la quittance d'abonnement.

Qui vous dit que M. Millet n'a pas dépensé tout ce qu'il a voulu pour la diffusion de la Bonne Presse? Il savait son métier, pour l'avoir pratiqué pendant vingt ans de vicariat, non sans fréquenter les meilleurs congrès. Il avait même fondé un bulletin paroissial, supplément de journaux cathoques. A Notre-Dame-de-la-Mer, l'échec fut total. Absolument total. Pas une maison n'accepta les journaux catholiques, gratuits ou non, quelques industries qu'on eût essayées avec persévérance : ailleurs elles réussissent; ici elles écarteraient du prêtre le paroissien, si c'était encore à faire.

Cependant la prédication par l'affiche ne cesse pas. Chaque samedi que Dieu fait, M. le curé rédige le placard hebdomadaire avec tout son esprit et tout son cœur. Il le calligraphie à trois exemplaires. Et lui-même va coller les trois feuilles aux endroits les plus passants : le dimanche, puisqu'il vient quelques familles au hameau central et même à l'église, peut-être elles lisent le « mot du curé » avant que le vent ou la malice humaine ait déchiré le pauvre papier, et peut-être la grâce, un jour, s'embusquera dans les caractères malhabiles, pour fondre sur la proie vivante qu'elle jettera, surnaturalisée enfin, dans le sein de Dieu.

La Bonne Presse n'a pas réussi.

Les œuvres économiques et sociales? Je sais, le *transiit benefaciendo*, qui attire et retient le cœur. Voyons un peu.

M. Millet n'avait pas attendu la lettre de la Sacrée Congrégation du concile adressée à Mgr Liénart (1), pour apprécier la *Rerum novarum*, et la lettre de Benoît XV à l'évêque de Bergame; il n'estimait pas que l'action syndicale est « *étrangère au ministère sacerdotal sous prétexte qu'elle s'exerce sur le terrain économique : car c'est précisément sur ce terrain que le salut éternel des âmes est en péril* ». Il considérait « *comme une de* (ses) *obligations de se consacrer le plus possible à la science et à l'action sociales, par l'étude, l'observation et le travail...* ».

Pour ses paysans, peu nombreux, il n'avait pas fondé, à vrai dire, un syndicat ou des mutuelles professionnelles : au chef-lieu de la commune (car Notre-Dame-de-la-Mer, paroisse,

(1) Cf. *Documents de La Vie Intellectuelle*, 20 octobre 1929, p. 96.

ne s'est pas érigée en commune) ils trouvent ces institutions, prospères, certaines de durer, capables de mieux servir que les œuvres squelettiques, seules possibles pour eux dans le hameau. Mais aux marins il avait offert un syndicat de pêche, organisé selon les meilleures méthodes, pourvu des meilleurs statuts, lancé par un prêtre d'une compétence indiscutable.

Ce bon confrère, dans son adolescence, avait embarqué sur un sardinier en qualité de mousse, non sans joie. C'est déjà grandelet que l'appel de Dieu l'avait saisi, comme Simon-Pierre, au milieu de ses filets, et arraché à la barque paternelle. Prêtre, il avait fondé un Syndicat de marins-pêcheurs dont il avait été nommé secrétaire, et en cette qualité il avait tenu tête, dans un congrès national, à l'agitateur socialiste Rivelli, fameux dans le monde des inscrits maritimes.

Rien n'y fit, ni racolage ni réclame, ni promesses ni réels avantages : le syndicat naquit, fit trois petits tours sur la grève et s'en alla, — on ne le revit plus.

Ce n'était qu'un échec de plus : *uno avulso*... Un Secrétariat populaire succéda au syndicat mort-né. Cette fois il ne s'agissait plus de s'obliger à quelque discipline, de verser une cotisation, de s'afficher comme l'ami du curé : simplement, des laïques s'offraient à donner des consultations gratuites aux habitants. C'était tout bénéfice. Les avocats, les médecins, les vérificateurs d'impôts, les secrétaires de mairie, ce n'est pas s'enrichir que de les aborder quand on ose! Le Secrétariat les remplaçait tous, en beaucoup d'occasions. Ses membres, cinq ou six, ne manquaient ni de science ni de courtoisie; ils étaient peuple et parlaient peuple; ailleurs ils avaient réussi; le cœur du pasteur pouvait s'ouvrir à l'espérance.

Ils vinrent deux mois durant. Pas un client n'approcha. Ils ne revinrent plus. Mais vous savez, un échec de plus ou de moins, quand le sacrifice est fait!

Vint le jour que la Ligue diocésaine de Défense et d'Action catholique édicta que chaque paroisse eût à créer une section de Ligueurs et de Ligueuses dans son sein. M. le curé de Notre-Dame-de-la-Mer ne pouvait même pas compter sur les trois cents de Gédéon : sur personne, à vrai dire. Il appela le confrère ancien sardinier, et au travail pour la formation des élites, par des conférences appropriées!

L'audace de l'entreprise attira des auditeurs, une foule; plus d'adversaires que de sympathisants, il est vrai, mais c'est parmi les adversaires qu'on fait les conversions, n'est-ce pas?

Le conférencier, spécialiste des questions maritimes, se garda bien de prêcher l'Évangile, *ex abrupto*, à l'assemblage hétéroclite de marins, de meneurs communistes, de repris de justice, de fonctionnaires, qui avait envahi la salle. Il traita des réformes de la législation, des progrès de l'outillage maritime, des salaires, et le reste. Il réfuta superbement, il cloua les contradicteurs, il domina tous les chahuts, il vainquit.

La deuxième conférence réunit autant de monde, mais moins de sympathisants. La troisième ne compta que des ennemis, heureux de trouver une tribune et un auditoire pour éructer, qui des injures, qui des tirades communistes. Toutefois, parce que le prêtre peut se faire entendre et qu'il force la salle, enfin, à écouter les paroles du Maître divin qui a pitié des foules, parce qu'il faut bien que l'Amour soit plus fort que la haine, les conférences dites d'Action catholique continueront. Autre est celui qui sème, autre celui qui moissonnera.

Mais que les mauvais semeurs surabondent, hélas!

Jusqu'en 1927, les femmes se souvenaient encore de leur baptême et gardaient bien des pratiques religieuses. Par elles le pasteur pouvait arriver aux hommes. C'était trop pour l'Ennemi. Une grève de la conserverie acheva la ruine des âmes. Des ouvriers d'une usine, à plusieurs kilomètres de Notre-Dame-de-la-Mer, réclamaient une augmentation de salaires et cessaient le travail. Grève de solidarité dans les environs. Discours d'agitateurs. Femmes excitées, affolées, démontées, furieuses. Drapeau rouge. Promenades des grévistes, chants de cannibales et de souteneurs, menaces de mort. La sauvagerie des instincts déchaînés. Cela pendant des semaines. Quand la grève cessa, le religion avait été honnie, comme toujours, avec l'infâme capital; les âmes s'étaient détachées d'elle ou des lambeaux vacillants par quoi elles tenaient encore, à peine, à la foi ancestrale; les femmes ne reprirent plus le chemin de l'église.

C'était le moment de lâcher tout et de secouer la poussière des sandales sur la cité maudite?

M. Millet appela des Franciscains à la rescousse. Les moines

aux pieds nus, à la tête rase, au verbe de feu, au costume étrange, visitèrent toutes les maisons, attirèrent la foule par la nouveauté, retinrent par leur accent populaire, et purent évangéliser chaque soir cinq cents personnes : le triomphe!

... A la fin de la Mission, pas un marin ne s'était confessé, pas un n'avait communié! La contre-mission communiste, pendant la grève, tant de discours incendiaires, tant de salaires perdus, toute la haine remuée avait vaincu l'Amour...

Au total, sur ces 1300 paroissiens pas tous catholiques et pas tous baptisés, 250 ont fait leurs pâques : enfants, vieilles femmes, cultivateurs ; les jeunes gens des deux sexes et les marins ignorent leur Dieu. Trois groupements religieux subsistent. Pour les hommes, la Confrérie du Très-Saint-Sacrement, que le code du Droit canon exige ou souhaite ; elle est fidèle à la procession eucharistique du 3e dimanche du mois ; elle compte trois adhérents. Pour les femmes, la Confrérie de la Doctrine chrétienne, ordonnée par l'Évêché : elle groupe cinq catéchistes, qui viennent le jeudi et le dimanche apprendre le rudiment religieux à quelques enfants. Ajoutez la Chorale que dirige une organiste de bonne volonté, non sans talent : cinq ou six chanteuses la composent, sans lesquelles la grand'messe et les vêpres devraient être supprimées.

C'est la mort? Non, le sommeil.

M. Millet, en décembre 1929, a tenté un suprême effort. Il a réussi à trouver une vingtaine de jeunes marins, conscients de leur ignorance religieuse. Il institue pour eux la « Semaine des Catéchumènes » : un mot prestigieux, qu'il se garde bien de leur dire emprunté au vocabulaire actuel des apôtres ès pays sauvages. Cette série d'exercices leur apprend les prières usuelles et les principaux mystères, en attendant mieux. Deux prêtres *ad hoc* prêtent leur concours, éminents missionnaires : l'un, vicaire dans une ville maritime communiste, capitaine d'infanterie de la guerre, Légion d'honneur,... organisateur et orateur de première qualité : l'autre, originaire d'une paroisse maritime grande exportatrice de primeurs, administrateur d'œuvres syndicales, manœuvrier merveilleux, — les deux meilleurs choix qu'on puisse rêver.

Sera-ce un nouveau rêve de Perrette? Tant de peine pour catéchiser vingt jeunes gens, espoir suprême et dernière pensée!... « Mes sœurs, dit la jeune Espérance, si nous recommencions! »

Peut-être un soupçon importun essaie-t-il d'envahir l'esprit du lecteur : M. Millet aurait-il négligé « l'âme de tout apostolat »? Si oui, saint Augustin en est témoin : « *magni passus, extra viam* ».

Laissons à Dieu le soin de scruter les reins et les cœurs, et disons ce que nos yeux ont vu.

M. Millet n'a pas de servante, parce que d'ignobles calomnies assaillirent la personne qui tint sa maison pendant deux mois. Il cuisine lui-même. Une fois par semaine. Une sorte de bouillie de pain, dans une marmite norvégienne, et en voilà pour quatorze repas.

Sa lingerie tient toute en deux tiroirs, et son vestiaire se compose d'une « soutane verdie » et d'un cache-misère, avec un vêtement convenable pour l'extérieur.

Il couchait au presbytère, dans les débuts, se contentant de passer une heure par nuit devant le Saint-Sacrement. Désormais, il passe toute la nuit à l'église et à la sacristie.

Épuisé, il dut consulter la Faculté, qui diagnostiqua un cancer à l'estomac. Opération urgente. Il se soumet. A l'expérience, on le reconnaît inopérable. On recoud. Il s'en va. Stupéfait de n'apprendre pas la nouvelle de sa mort, le chirurgien le rappelle après plusieurs mois. Aucune trace du mal mortel. Explique qui pourra.

Si maintenant vous avez des conseils, des recettes, des reproches, à adresser à M. le curé de Notre-Dame-de-la-Mer, ne vous gênez pas : il tire parti de tout. Et si avec votre aide il ne réussit toujours pas, vous méditerez avec lui le *Nisi granum frumenti cadens in terra,* et vous attendrez en paix, comme lui, l'heure de Dieu.

René Cardaliaguet.

L'adoration nocturne à domicile

Dans notre numéro de novembre 1929, nous avons parlé de l'Association de l'Adoration nocturne à domicile. Depuis, nous avons reçu de nombreux lecteurs, intéressés par cette forme de dévotion au Très-Saint-Sacrement, des demandes des renseignements complémentaires. Voici l'adresse du Directeur de l'Œuvre : M. l'abbé Barret, 6, rue de Bagneux, Paris-VI^{e}. Il se fera un plaisir de répondre lui-même aux personnes qui voudraient se renseigner ou s'agréger à l'Association.

Une nouvelle revue de spiritualité

Suivant l'exemple des autres Provinces de l'Ordre, les Pères Dominicains de Pologne ont commencé, à partir du 1er janvier 1930, la publication d'une revue de spiritualité sous le titre « *Szkola Chrystusowa* » (L'école du Christ). Le Directeur de la revue est le R. P. André M. Gmurowski O. P., professeur au couvent d'études de Lwów (Pologne). Nous sommes heureux de saluer la naissance de cette nouvelle revue et nous lui souhaitons grand et fécond avenir (1).

(1) Adresser la correspondance à l'adresse suivante : Czasopismo « *Szkola Chrystusowa* », Lwów, Pl. Dominikanski 2.

Pour la lecture spirituelle

Autour de saint François de Sales (1).

A ses prêtres, Mgr Julien, évêque d'Arras, a dédié « le beau visage de prêtre » de saint François de Sales : œuvre édifiante, et, malgré les limites étroites où l'enferment les exigences de la collection des « Grands Cœurs », œuvre historique d'un vigoureux relief.

Sa composition est nette et claire. Des deux parties qui divisent le livre (Avant et Après l'Épiscopat), la première est la plus pittoresque, et, peut-être, la plus originale. On y voit bien apparaître tout d'abord l'enfant blond aux yeux gris bleu qui réclame à onze ans la tonsure et dit de lui-même et de ses deux frères : « A nous trois nous ferions l'apprêt d'une bonne salade ; Jean-François ferait le vinaigre, tant il est fort ; Louis, le sel, tant il est sage ; et le pauvre François est un beau gros garçon qui servirait d'huile, tant il estime la douceur. » Douceur qui pourtant n'a rien de fade, et qui saura dans son calme détachement aller à l'héroïsme. En suivant François de Sales dans ses études, à Paris, puis à Padoue, si Mgr Julien montre en lui le développement de ce véritable humanisme dont la fleur s'épanouira en optimisme souriant dans les discours salésiens, il fait aussi ressortir la croissance des vertus viriles qui feront l'apôtre audacieux du Chablais.

Le récit de cette mission d'abord périlleuse, puis triomphante, est émouvant. Le colloque avec le ministre Viret à Thonon, les entretiens avec Théodore de Bèze, la controverse avec le ministre La Faye sur une place publique à Genève,

(1) Mgr Julien, évêque d'Arras, Membre de l'Institut : *Saint François de Sales.* — Victor Giraud, *Sainte Jeanne de Chantal*, Flammarion, collection des « Grands Cœurs ». — Maurice-Henry Coüannier, *Saint François de Sales et ses amitiés*, édition posthume, Paris, Per Orbem.

sont présentés avec assez d'art, bien qu'en raccourci, pour qu'on y saisisse l'invention apologétique de François de Sales, et la mise en œuvre d'une méthode, alors entièrement nouvelle, usant — ainsi que la publicité moderne répand ses « tracts » — de courts placards distribués dans les rues, affichés sur les murs, qui vont réveiller les âmes assoupies, frapper à l'endroit sensible les consciences.

François de Sales est le patron des publicistes catholiques. En deux ans il a reconquis le Chablais, ramené — à Thonon seulement — 2300 convertis à la foi catholique. Il a pénétré dans Genève; et — scène dramatique, toute ravissante de simplicité — il y a confessé et communié, dans une chambre d'hôtel, une pauvre servante qui deviendra une des quatre premières filles de la Visitation...

La seconde partie du livre présente les actes de l'évêque; la façon dont il supplée, à force de vigilance personnelle, au défaut de séminaires, pour discerner les vocations, les sélectionner, recruter un clergé; comment il réforme les Bernardines, ressuscite l'abbaye d'Abondance, crée la Visitation; et cependant restaure, en même temps que la foi, la culture des esprits, par l'institution de cette Académie florimontane qui fut, à ses débuts, une véritable université.

Hors de son diocèse, il rayonne aussi. Ses prédications à Dijon, à Paris, son influence sanctifiante sur Madame Acarie, la Mère Angélique Arnauld — avant Saint-Cyran — le P. Suffren, Monsieur Bourdoise, Vincent de Paul, sont élégamment résumées dans une sobre, exacte présentation et nuancée. On aurait aimé quelques pages sur ce prêcheur invinciblement persuasif qui disait : « Qui prêche avec amour prêche assez contre les hérétiques » ; sur ce théologien et ce psychologue, un des maîtres de la prose française, un des maîtres du cœur humain. Fut-il vraiment moliniste? et dans quelle mesure? Il eût été bon, semble-t-il, de trouver ramassés les traits du conducteur spirituel qui sont épars au cours du récit. Mgr Julien a pris le parti de donner plus d'espace à la peinture des âmes dirigées par François de Sales : la Mère de Chantal — la sœur Rosset — la sœur Simplicienne — et cette humble Jacqueline Coste rencontrée à Genève. C'est une excellente manière aussi, plus vulgarisatrice sans doute, d'éclairer un telle figure que d'en montrer les reflets sur d'autres visages prédestinés.

***

En lisant ces belles pages, je me suis reporté souvent au travail moins resserré, plus étoffé de ces textes authentiques auxquels la langue du temps prête une saveur si particulière qu'un jeune écrivain, mort prématurément des suites de la guerre, a consacré à saint François de Sales et à ses amitiés. L'auteur était, évidemment un historien-né, plein de talent. A loisir, avec amour, avec le soin constant d'une vaste et sûre information, il avait mené, sans bruit, à sa fin cet ouvrage qui lui survit et que ses amis ont publié. A ceux qui auraient le temps, et le goût, de dépasser en un tel sujet l'horizon obligé de la Collection des Grands Cœurs, sa lecture fournira un substantiel et délicat plaisir.

***

La *Sainte Jeanne de Chantal* de M. Victor Giraud gagne à être lue parallèlement à ces deux livres. Rédigé d'une manière agréable et légère, et disposé sans apprêt pour une lecture courante, ce volume donne au lecteur une bonne effigie de la sainte et une exacte esquisse de ses fondations.

Il remet au point la ridicule légende de la baronne de Chantal marchant sur le corps de son fils pour entrer en religion. Elle était mère, elle sut être une mère admirable. Le vicomte du Jeu l'avait déjà montré dans le charmant petit travail que cite M. Victor Giraud. Celui-ci fait d'elle une figure tout ensemble équilibrée et ardente, dévouée à ses devoirs d'état autant que vouée intrépidement à sa vocation religieuse. L'ensemble du portrait est heureux et juste.

Préoccupé sans doute de réagir contre certaines interprétations d'un ascétisme outré, M. V. Giraud ne va-t-il pas cependant un peu loin dans l'autre sens? Qu'il y ait eu chez sainte Chantal quelque chose d'une Madame de Sévigné, aussi humaine, aussi solide, moins littéraire, plus naturelle, — plus surnaturelle surtout — cela semble bien établi. Mais fallait-il insister sur l'entrain bourguignon de cette sainteté à la bonne franquette, si l'on ose dire, jusqu'à affirmer « qu'elle ne se réserva que le minimum de vie intérieure, qui lui était strictement indispensable pour retremper ses

forces et se préparer à de nouveaux travaux »? (p. 170) Est-ce que chez les saints l'activité n'est pas la floraison de leur charité intérieure? et — comme le disait Bernanos (*Revue Universelle*, 1er décembre 1926 — comme leur « visible oraison »? Pour sainte Chantal, en particulier, si elle n'était pas une lettrée, si elle a eu quelque peine à bien prononcer le latin, il paraît bien que toute une vie de prière, de mortification, d'offrande de soi, ait précédé puis accompagné chez elle les actes extérieurs. Elle lisait Ludolphe le Chartreux que M. V. Giraud appelle « un certain père Ludolphe » (p. 63) et qui doit être le célèbre mystique du XVe siècle (un des auteurs préférés de sainte Thérèse d'Avila), dont les œuvres avaient été traduites en français récemment. Elle alla en pèlerinage au tombeau de Madame Acarie, la première carmélite française, qu'il vaudrait mieux ne pas désigner au lecteur sous le nom de Marie de l'Incarnation qui prête à confusion avec la vénérable Ursuline du Canada. De quel droit, d'après quelles sources, limiter la vie contemplative de cette âme sœur de celle de saint François de Sales? Pourquoi, d'autre part, faire dire, ou plutôt faire penser à François de Sales, instituant avec Jeanne de Chantal la Visitation, « qu'une personnalité de cette envergure n'est pas faite pour s'asservir à une règle qu'elle n'a pas établie »? et décider que « quand on est une Jeanne de Chantal on n'entre pas dans un ordre fondé par une autre »? (pp. 74-75) C'est grave! C'est embarrassant. A quel rang vont se trouver les saintes qui n'ont pas fondé d'ordre? Pauvre sainte Catherine de Sienne! On croyait qu'elle aussi dut être un grand cœur?... Mais ce n'est pas juste, ni en général, ni même pour Jeanne de Chantal, qui, dans sa parfaite obéissance, eût été, sur l'ordre de François de Sales, chez les Dames de Sainte-Claire, au Carmel, à l'Hospice de Beaune, s'il eût voulu, et n'a fondé la Visitation que pour répondre à ses vues.

Encore un problème, il est vrai, se pose-t-il ici. La première Visitation, comme son nom l'indiquait, ne comptait qu'une demi-clôture, et ses sœurs étaient affectées surtout au soin des malades indigents qu'elles allaient voir à domicile. Ce qui se rapproche le plus aujourd'hui de cette conception, c'est la Congrégation des Dominicains Garde-malades des Pauvres, dont la maison-mère est à Beaune et le noviciat à Orléans. La Visitation fut très vite orientée vers la clôture et la vie

contemplative. Qui, au juste, a déterminé cette évolution si rapide? François de Sales disait en souriant « qu'il n'avait pas fait ce qu'il voulait et qu'il avait été conduit à faire ce qu'il ne voulait pas ». Le cardinal de Marquémont est-il le seul auteur de cette transformation? fut-il poussé par suite des préjugés contemporains que devaient vaincre, plus tard, Vincent de Paul et Louise de Marillac? Jeanne de Chantal elle-même, tout en se dépensant généreusement en actions effectives lorsqu'il le fallait, avait-elle une préférence secrète pour la vie cachée en Dieu et y inclina-t-elle les âmes de ses filles? Il faut nous résigner à ne pas le savoir précisément...

Faisons comme la Mère de Chantal ce 12 décembre 1622, quand elle vit son Père spirituel pour la dernière fois des yeux de la chair. C'était à Lyon où se croisa leur double voyage. Elle eût voulu se confesser à lui, « sans quoi elle serait au hasard de beaucoup de scrupules et d'inquiétudes », et elle lui dit : « Mon cœur a grand besoin d'être revu par vous. — Eh! quoi, ma Mère, lui repartit François de Sales, avez-vous encore des désirs empressés et du choix?... Nous parlerons de nous-mêmes plus tard. Maintenant achevons les affaires de notre Congrégation... » Il savait qu'à cette âme, remarque finement M. Henri Coüannier (p. 454), une déception serait plus profitable qu'une confession. Il la renvoya poursuivre les visites des maisons de Belley, Valence, Grenoble. « Dès le matin suivant, elle partit. Étant en chemin, il lui prit une grande tristesse de ce que le bienheureux Père ne lui avait pas voulu permettre de parler de son intérieur : mais sans vouloir réfléchir sur elle-même, ni gloser sur ce qu'avait fait son supérieur, elle fit un acte d'abandonnement d'elle-même à la divine volonté, et, prenant son livre de psaumes, elle se mit à chanter... »

Ce chant de la plénitude d'amour, qu'il est beau, en profondeur! Servir et obéir, s'oublier soi-même et célébrer sans défaillance le « sacrificium laudis perpetuae », c'est le dernier mot de la sagesse salésienne, et de la sainteté de la Mère de Chantal. N'est-ce pas le dernier mot de la vie spirituelle?

M. Aron.

Le Père Dubruel (1)

C'est une biographie singulièrement attachante que celle de l'apôtre admirable que fut le R. P. Dubruel.

Historien, prédicateur, professeur, conférencier, aumônier d'œuvres très diverses, éducateur, écrivain, fondateur d'une école agricole, initiateur des semaines agricoles, il sut s'acquitter avec une rare compétence des tâches les moins conciliables.

Armé d'un optimisme que rien que déconcertait, il savait allier à une grande puissance de réalisation un sens aigu de l'opportunité. Nous parlant de ce sens de l'opportunité, M. de Montaugé n'a pas craint de donner de longs développements aux initiatives du P. Dubruel. Et il faut l'en louer. On trouvera ainsi, dans ce livre, en même temps qu'une admirable figure de prêtre, de véritables monographies de l'École supérieure libre d'Agriculture et des Semaines agricoles féminines.

Mais ce qu'il ne faut jamais oublier, quand on parle du P. Dubruel, c'est qu'avant toute autre chose, il fut prêtre. Il avait le culte du sacerdoce : il a aimé la prédication des retraites pastorales, il a été un éveilleur de prêtres, et la Providence permettra que la dernière œuvre confiée à son zèle fût la direction du « Recrutement sacerdotal ».

C'est en prêtre qu'il a abordé l'étude des questions si délicates, si controversées encore de la sociologie. Sa vocation sociale datait de sa jeunesse religieuse, contemporaine des enseignements de Léon XIII ; l'initiateur, ce fut le P. Antoine ; l'occasion, ce furent les circonstances imprévues de la vie religieuse qui firent un homme d'action de l'historien de la Régale. La sociologie est un terrain extrêmement vaste : trop peu de catholiques l'exploitent souvent, ils l'exploitent mal. Le P. Dubruel a vu là un champ d'apostolat très riche. Il a compris surtout que des questions de justice se posaient auxquelles il fallait donner des solutions chrétiennes. Non sans hardiesse peut-être, mais toujours avec prudence, il a revendiqué certains droits trop méconnus des individus et des

(1) Théron de Montaugé, *Le Père Dubruel*. Éditions Spes, 1 vol., 245 pages.

associations. Et puis, dans un conflit qui fut célèbre, il n'a pas hésité à intervenir personnellement pour faire entendre des paroles de justice et de pacification.

Mais l'heure du « silence d'action » devait venir plus tôt que n'aurait pu le faire supposer une si étonnante vitalité.

Une maladie de cœur fort peu soignée — est-il besoin de le dire? — faisait implacablement son œuvre, depuis bien des années déjà. Et Dieu imposa à son serviteur le sacrifice qui devait être le plus douloureux pour lui : celui de longs mois d'inaction, prélude d'une mort acceptée joyeusement, religieusement.

P. B.

Dom Columba Marmion (1)

Le public catholique avait accueilli avec enthousiasme *Le Christ vie de l'âme*, *Le Christ dans ses mystères* et les autres œuvres de Dom Columba Marmion.

Il était désirable que la vie d'un auteur dont les écrits répondirent à tant d'aspirations intimes fût un jour révélée. Et cet auteur, malgré les charges successives et importantes qu'il exerça, offre ceci de très précieux : une vie intérieure, parfaitement imitable, n'ayant rien d'extraordinaire en soi et dans son évolution, si ce n'est une fidélité de tous les instants à la grâce.

Cette fidélité se dégage de toute la trame de cette existence, semblable à une ligne lumineuse qui, en s'accentuant, saisit et captive doucement le lecteur.

En effet, c'est l'ascension d'une âme que nous décrit l'auteur, et d'une âme particulièrement vibrante, que l'on voit monter sans cesse, en dépit des incompréhensions et des blessures de toutes sortes, qui retentissent douloureusement dans une sensibilité exquise, mais qu'un cœur surnaturalisé transforme en échelons de lumière.

Cette application constante à l'acquisition de la sainteté communique à Dom Marmion la grâce de percevoir chaque

(1) Dom Thibaut, *Un maître de la vie spirituelle : Dom Columba Marmion, Abbé de Maredsous.* Abbaye de Maredsous (Belgique). 20 francs.

appel divin, auquel il répond par un oui plénier. « Demandez pour moi, écrit-il un jour, que Jésus devienne le maître absolu de mon intérieur et qu'en moi rien ne bouge que par son mouvement. C'est là l'objet de tous mes désirs, mais j'en suis encore *très éloigné*. » Cette dépendance de Dieu, par l'union intime avec le Christ, dont il est un des membres, le poursuit; il y revient sans cesse : « Je me sens poussé à une grande dépendance de Dieu... Agissons en notre qualité de membres du Christ, dans ses dispositions, selon ses desseins. »

La domination de Dieu sur son être permet à celui-ci de s'épanouir dans une charité sans bornes, fruit de sa liberté intérieure. Aussi, saura-t-il se servir admirablement des nombreuses et ferventes amitiés qu'il rencontre sur son chemin, transformant tout en moyens de sanctification dans le rayonnement de l'action divine.

Un moine aussi intérieur attira l'attention du grand Cardinal Mercier, qui, en 1899, le choisit pour son confesseur. Les pages que nous donne Dom Thibaut sur les relations de ces deux hommes spirituels sont palpitantes d'intérêt. Mais qu'il me soit permis de faire ici une remarque. Croire que le Cardinal devait tout à Dom Columba, ainsi qu'il le disait lui-même avec son humilité ordinaire, serait, il me semble, se méprendre. Si Monseigneur Mercier puisa des lumières dans la direction de l'abbé de Maredsous, je crois que celui-ci devait en recueillir bien davantage, au contact de cet ascète si élevé dans les voies de la spiritualité. Non seulement, par l'envergure du savoir, mais aussi par la sublimité du vol de son âme, le Cardinal Mercier était un de ces êtres rares qu'il est difficile d'égaler, et encore moins de dépasser.

G. Joannès.

Un guide dans la vie

C'est une œuvre apostolique que poursuit M. Fabius Henrion en éditant les plus belles pages de saint François de Sales et les pensées choisies de Pascal. Certes il est louable d'aider à la diffusion de pareils textes, encore faut-il en jus-

tifier le choix. Avant tout intérêt littéraire et toute méthode critique, il nous semble qu'ici l'utilité pratique du lecteur préside à l'organisation de ces recueils.

Un homme du monde, un homme d'affaires ayant trouvé paix et réconfort dans ces lectures substantielles, il veut en faire aujourd'hui bénéficier ses frères. Et c'est toute l'histoire de ces volumes. Du coup, ces assemblages de fragments, d'ordinaire anonymes, prennent figure de confessions.

Ni l'ordre chronologique ni la suite logique n'ont été observés; il faudrait plutôt rechercher une progression psychologique.

M. Fabius Henrion avait déjà convié tout à tour Lacordaire, Pascal, saint François de Sales, Sénèque, Épictète, Marc-Aurèle, saint Jérôme, saint Augustin, à nous faire entendre la voix de la sagesse antique et de la sagesse chrétienne, puis il a consacré un volume entier à saint François de Sales; il vient enfin de publier des extraits des pensée de Pascal (1).

Pensées choisies avec les mêmes préoccupations pratiques que nous avons notées plus haut, sans que soit négligé d'ailleurs un certain souci de présentation critique.

Comment ne pas remarquer que nous ne sommes plus guère habitués à manier des ouvrages dans une édition courante aussi riche et soignée?

L. B.

Aux femmes chrétiennes (2)

Ce petit livre constitue une nouvelle édition entièrement refondue d'un ouvrage déjà épuisé. L'auteur y invite la femme à puiser force et lumière dans la vie intérieure, c'est-à-dire dans une soumission parfaite et aimante à la volonté divine,

(1) Fabius Henrion, *Un guide dans la Vie.* ** *Saint François de Sales*, les plus belles pages des œuvres complètes, Mame édit. 1928. *** *Pascal*, Pensées choisies, textes synoptiques du manuscrit conservé à la B. N., et de l'édition Port-Royal. Extraits des Opuscules et de la Vie de Pascal, Mame édit. 1929.

(2) G. Joannès, *O Femmes! ce que vous pourriez être.* Spiritualité familiale, Association du Mariage Chrétien, 86, rue de Gergovie, Paris-14e. 88 pages. 5 francs.

cette volonté se manifestant tout particulièrement dans les devoirs d'état. Après avoir brièvement indiqué les fruits de cette vie intérieure et la place qu'y tient la souffrance, Mlle Joannès nous fait entrevoir son rayonnement dans l'épouse et la mère; et son extension dans l'apostolat de la femme chrétienne. Pages exquises et fortes, écrites avec toute la sensibilité d'un cœur féminin, empreintes d'une grande fermeté doctrinale. Elles tendent avec bonheur à faire de la femme « une vision de paix, de lumière et de charité, vivant pour les autres et jetant dans leur existence le plus de soleil possible ».

V. Héris, O.P.

Une vie de Pie X (1)

Cette vie est écrite par le Postulateur même de la cause de béatification et canonisation du saint Pape. On peut donc être certain de l'authenticité des faits racontés, qui aideront le lecteur à se faire une idée de la vie, des vertus, de l'œuvre complexe et du renom de sainteté que Pie X exerçait de son vivant. Le livre s'achève par les prodiges et miracles opérés par Pie X de son vivant et après sa mort.

P. A.

Le P. Hugon (2)

L'éminent professeur du Collège Angélique, dans cet éloge funèbre de son éminent confrère, dégage le caractère du P. Hugon par les qualités de l'esprit et du cœur. Ceux qui n'ont pas connu le P. Hugon seront édifiés. Ceux qui l'ont mieux connu et surtout ses anciens élèves enrichiront de leurs souvenirs, pour leur propre édification, ce très court aperçu.

P. A.

(1) Rme D. Pierrani : *Vie du serviteur de Dieu Pie X,* publiée par la postulation. In-12, VII-220 pages. Chez Marietti, Rome, prix 10 fr. 75.

(2) T. R. P. Garrigou-Lagrange : Un théologien apôtre, *Le P. Maître Edouard Hugon.* Brochure de 35 pages.

Nos Jeunes (1)

Ce livre, attendu depuis longtemps, paraît à la satisfaction de tous les spécialistes, dépassant les espérances de chacun. Une *préface* de S. G. Mgr Gerlier et une *Introduction historique* de M. Goyau en situent, dans le domaine des principes ou des faits, la véritable portée. Après quelques notions générales sur les œuvres des jeunes gens, les qualités à posséder par le directeur et ses différents auxiliaires, tous les points pratiques sont méthodiquement envisagés.

Sans avoir jamais passé dans une œuvre de jeunesse, on sera renseigné sur les moyens de discipline, les jeux, promenades et colonies, les projections et les séances récréatives, le bulletin et le budget d'une œuvre.

Un chapitre très suggestif est consacré à la vie religieuse. Toutes les notions utiles pour la fondation d'une bibliothèque, l'action sur les militaires, la formation sociale et la vie syndicale, sont indiquées.

Enfin les groupements spécialisés et les grandes fédérations voient leurs règlements et leur esprit nettement exposés.

Ce manuel constitue l'un des instruments d'apostolat les plus indispensables et les mieux calibrés.

P. R.

La musique religieuse (2)

On trouve infiniment de choses dans ce petit livre de 240 pages. Les lignes, il est vrai, en sont serrées et pleines; mais surtout il est écrit avec précision, simplicité, justesse. De sorte qu'il n'y a rien d'inutile. Le public aura désormais sous la main un manuel facilement accessible, où non seulement il pourra connaître l'histoire de la musique religieuse (histoire admirablement riche et glorieuse), mais encore en comprendre l'esprit. Nous disons : le public, c'est trop peu,

(1) *Nos Jeunes*, Manuel des œuvres de Jeunesse, librairie Bloud et Gay.

(2) *La Musique Religieuse* par René Aigrain (Bibliothèque catholique des sciences religieuses), un vol. chez Bloud et Gay : 12 fr.

car bon nombre d'excellents musiciens ignorent certainement les origines et le déploiement du chant grégorien tel qu'une érudition très minutieuse (et peut-être un peu savante) les retrace ici. Mais où le simple honnête homme reprend pied, c'est dans la partie consacrée à la musique figurée : autant dire la musique moderne. D'abord, ce lui est une joie de découvrir dans le cours des siècles (depuis le XII[e] à peu près) une lignée indéfinie de maîtres, dont le génie a su fleurir pour Dieu, selon l'ordre. Quant à ceux que l'on pouvait déjà connaître l'auteur, les a situés, définis et classés avec une sagacité et un goût remarquables. On voudrait voir son précieux travail entre les mains de bien des maîtres de chapelle (ou de chorales, pour dire plus vrai) dont les choix si souvent sont hésitants, ou maladroits... Une bibliographie complète, une table onomastique, achèvent de rendre le livre utile. On ne trouve à y ajouter qu'une requête, déjà exprimée par François Fosca (Arts Phoniques, XI, 1929) : qu'attendent les maisons de machines parlantes pour éditer du plain-chant — ou les polyphonistes de l'âge d'or? Ce serait un beau commentaire au livre de l'abbé Aigrain.

J. P.

Pour mieux comprendre la catholique Pologne (1)

Pendant longtemps la ferveur religieuse et nationale du peuple polonais s'est concentrée autour de l'ancien pèlerinage de Czestochowa. C'est dans ce monastère fortifié que se réfugia bien souvent la résistance des patriotes, autour du Portrait de la Sainte Vierge, peint, dit-on, par saint Luc.

Czestochowa, nom célèbre dans les annales polonaises, méritait un livre aussi complètement documenté, aussi fidèle que l'est celui de Mme Wanda de Lada.

MARCEL BRION.

(1) *Czestochowa. La Montagne Lumineuse* par Mme Wanda de Lada (Éditions Spes.)

Avec la permission des Supérieurs.
Imprimatur : † CAROLUS, episc. Versalien.

Le Gérant : E. AUBIN. Imp. E. AUBIN et FILS. — LIGUGÉ (Vienne).

TABLE DES MATIÈRES DU TOME XXII

JANVIER 1930-MARS 1930

Les Principes et la pratique

R. Bernard. — Considérations sur le péché originel . . . 113, 209
R. Garrigou-Lagrange. — L'objet propre de la dévotion au Cœur eucharistique de Jésus . 40
F.-D. Joret. — La marche à l'étoile 20
A. Lemonnyer. — La vie de Dieu, modèle de la nôtre . . . 5
H.-D. Noble. — Le dénigrement du prochain 131
J. Périnelle. — Conseils à des âmes angoissées 146
H. Petitot. — L'agonie de Jésus : premier nocturne 238

Les Maîtres et les Modèles

Dom A. Castel. — Du doute à la contemplation 63
J. Madaule. — Le bienheureux Théophane Vénard 257
F.-X. Maquart. — La Congrégation de l'Adoration Réparatrice. 52
V. Mézière. — Le message du Père Alexandre Piny 151

Textes anciens

Dom Innocent Le Masson. — Avis spirituels et méditations. 181
S. Thomas d'Aquin. — L'oraison dominicale 83, 282

Les Idées et les Œuvres

R. Beaussart. — Confession et direction des enfants . . . 89
R. Cardaliaguet. — Paroisse de marins 288
Dom L. David. — Liturgie et radiophonie 197
Ét. Lajeunie. — Encyclique « Mens nostra » 190
E. Martin. — V[e] Congrès du Recrutement sacerdotal . . . 102
A.-D. Sertillanges. — M. Philippe Besnard et ses principes d'art chrétien 193

Bibliographie

A.-M. Achard. — Chanteurs de Dieu 206
R. Aigrain. — La musique religieuse 309
A. Dragon. — Pour le Christ-Roi, Miguel-Augustin Pro, S. J., exécuté au Mexique 111
M.-H. Coüannier. — Saint François de Sales et ses amitiés . 299
R. Garrigou-Lagrange. — Un théologien apôtre : le P. Maître Ed. Hugon 308
V. Giraud. — Sainte Jeanne de Chantal 327
G. Goyau. — Nos Jeunes 309
R. Guardini. — L'esprit de la liturgie 204
H. Ghéon. — Les jeux de l'enfer et du ciel 208
F. Henrion. — Un guide dans la vie 306
G. Joannès. — O femmes! ce que vous pourriez être . . . 307
Mgr Julien. — Saint François de Sales. 299
W. de Lada. — La montagne lumineuse. 310
R. P. Millet. — Jésus vivant dans le prêtre 111
Th. de Montaugé. — Le Père Dubruel. 304
Fr. Munier. — Le sacerdoce 110
Dom Thibaut. — Un maître de la vie spirituelle : Dom Columba Marmion, abbé de Maredsous. 305